

AGIR POUR L'ESSENTIEL

RAPPORT
ANNUEL
2006

COMMISSION EUROPÉENNE



Aide Humanitaire

SOMMAIRE

1. MESSAGE DU COMMISSAIRE LOUIS MICHEL
2. ÉVÉNEMENTS CLÉS 2006
3. DOSSIER SPÉCIAL
4. LIBAN : UNE RÉPONSE RAPIDE ET FLEXIBLE
5. DARFOUR : LA PIRE CRISE HUMANITAIRE AU MONDE
6. FINANCEMENTS HUMANITAIRES PAR RÉGIONS ET PAYS
7. ACTIVITÉS D'ECHO
8. TÉMOIGNAGES
9. ZONES DE CRISES
10. FAITS ET CHIFFRES
11. JAVA, INDONÉSIE : "SOUDAIN, LA TERRE S'EST MISE À TREMBLER"
12. VARZOV, TAJIKISTAN : "NOUS N'AVONS PAS LES MOYENS D'ALLER AILLEURS"
13. TERRITOIRES PALESTINIENS
14. RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
15. AFGHANISTAN

Crédits photos :

Croix-Rouge espagnole : Christian Farnsworth, **UNICEF** : Adele Marie
Organisation mondiale de la santé : Georgina Cranston
ECHO : Alam Aftab, Carlos Afonso, Amadeu Altafaj, Frederic Bonamy, Alessandro Broglia, Yorgos Capranis, Daniela Cavini, Susana Perez Diaz, François Duboc, Pierre-Christophe Chatzisavas, Cyprien Fabre, Yassine Gaba, François Goemans, Gael Goitte, Yvan Hildebrand, Peter Holdsworth, Anwar Hossain, Indira Kulenovic, Antoine Lemasson, Tapan Mahapatra, Jean-Pierre de Margerie, Merlin, Laura Melo, Maria Olsen, Christophe Reltien, Azadeh Tajdar, Daniel Ureña, Beatriz Suso, Heinke Veit

Responsable de la publication : António CAVACO , Directeur Général, DG ECHO
Textes et coordination : ECHO A5- Information et Communication





"MON OBJECTIF : ADAPTER L'ACTION HUMANITAIRE EUROPÉENNE AUX DÉFIS DU XXIÈME SIÈCLE"

Durant l'été 2006, le conflit au Liban a entraîné encore plus loin le Moyen-Orient dans l'engrenage de la violence et de la souffrance. La réponse humanitaire de la Commission européenne a été immédiate et conséquente. Dès le déclenchement des hostilités, j'ai demandé à la Commission de débloquer une aide significative de 50 millions EUR par le biais du service d'aide humanitaire (ECHO). Ces fonds ont permis de faire face aux besoins d'urgence des populations qui fuyaient le sud-Liban, de ceux qui les accueillent au Liban ou dans les pays voisins, ainsi que des personnes qui sont restées sur place, sous les bombes.

Cette crise du Liban n'a pas détourné nos efforts vis-à-vis d'un autre conflit, tout aussi virulent, celui du Darfour au Soudan. Le manque chronique des produits et services de base tels que l'eau, la nourriture, les abris et les soins médicaux, a contraint des millions de Soudanais à compter sur l'aide internationale pour leur survie au quotidien. La Commission, avec les Etats membres de l'UE, est engagée depuis plus de quinze ans auprès des victimes des crises au Soudan. En 2006, la Commission, via ECHO, y a financé 100 millions EUR d'opérations humanitaires plaçant le Soudan au premier rang des zones d'intervention humanitaire de la Commission.

Ces deux crises majeures n'illustrent cependant qu'une partie de notre travail. La solidarité européenne est à l'œuvre dans bien d'autres crises humanitaires à travers le monde, connues ou non du grand public. Catastrophes naturelles et conflits ont jonché la route de 2006. Le tremblement de terre à Java, la série d'ouragans dans les Caraïbes, le conflit en Palestine, les crises qui touchent le Sri Lanka, la Corne de l'Afrique ou l'Afghanistan font partie de nos préoccupations quotidiennes. Cette liste n'a rien d'exhaustif. Au total la Commission seule aura mobilisé plus de 670 millions EUR en 2006.

Cet effort, combiné à celui, bilatéral, des Etats membres, font de l'UE le premier bailleur de fonds mondial, fournissant plus de 50% du total mondial d'aide humanitaire avec des interventions dans plus de 60 pays.

UN ENVIRONNEMENT INCERTAIN ET PARFOIS HOSTILE

2006 a de nouveau mis en lumière les difficultés et défis croissants rencontrés par les acteurs humanitaires, confirmant une tendance préoccupante observée depuis quelques années. Les guerres conventionnelles ont désormais laissé place à des conflits internes, souvent cruels et dévastateurs envers des populations civiles toujours plus vulnérables. Le droit humanitaire international est de plus en plus bafoué par les belligérants. Ces situations complexes, en termes d'accès et de sécurité, rendent le travail des

acteurs humanitaires encore plus difficile et parfois même impossible d'autant qu'ils sont de plus en plus pris pour cible.

Cet environnement opérationnel plus hostile s'explique également par un contexte géopolitique et sécuritaire global beaucoup plus incertain et volatile, qui complique la préservation d'un espace humanitaire distinct de la sphère politique. L'émergence de nouveaux acteurs dans l'action humanitaire pose également un défi tant par rapport au respect des principes fondamentaux d'impartialité et de neutralité qu'en matière de coordination des efforts sur le terrain.

Enfin, les catastrophes naturelles posent de nouveaux défis. Leur intensité et fréquence ont significativement augmenté ces dernières années. Les effets cumulés du changement climatique ainsi que la pression démographique sur des territoires fragilisés ont favorisé l'exposition des populations à ces catastrophes.

Face à ces évolutions et à cet environnement de plus en plus complexe, il est essentiel que les acteurs de l'humanitaire s'adaptent. Et l'Union européenne, en tant qu'acteur humanitaire majeur au niveau international, se doit d'être à l'avant de la réflexion et de l'action.

C'est pourquoi, fin 2006, j'ai décidé de lancer une grande consultation auprès des Etats membres de l'UE, d'autres institutions européennes et avec nos partenaires opérationnels concernant la politique d'aide humanitaire européenne.

VERS UN CONSENSUS EUROPÉEN SUR L'AIDE HUMANITAIRE

Mon but est de faire adopter, en 2007, un document politique de référence, une Déclaration pour un consensus européen sur l'aide humanitaire. L'objectif de ce consensus européen est d'améliorer la qualité de notre aide humanitaire pour la rendre plus performante et pour l'adapter aux nouveaux défis du XXIe siècle.

Un récent sondage de l'institut Eurobaromètre fait apparaître que l'opinion publique des 27 Etats membres est très largement favorable à l'action humanitaire européenne et souhaite un renforcement de celle-ci. Je ne doute pas que ce consensus au niveau des citoyens saura se traduire par un consensus au niveau de l'UE afin d'améliorer encore plus l'efficacité de notre aide humanitaire. C'est en tout cas mon souhait et le défi à relever.

Louis Michel

Commissaire européen en charge du développement et de l'aide humanitaire.

Mars 2007



JANVIER

Jan Pronk, envoyé des Nations unies au **Soudan**, annonce l'échec des tentatives visant à ramener la paix au **Darfour** et demande le déploiement de 12 000 à 20 000 soldats de l'ONU.

Ellen Johnson Sirleaf prête serment en tant que présidente du **Liberia** et devient la première femme chef d'État en Afrique.

L'état de catastrophe nationale est déclaré au **Kenya** à la suite d'une longue sécheresse qui a entraîné une pénurie de denrées alimentaires et d'eau.

On dénombre au moins 120 morts au **Burundi** et plusieurs milliers de personnes se réfugient au Rwanda et en Tanzanie à cause de pénuries alimentaires provoquées par la sécheresse qui sévit dans le nord et l'est du pays.

Environ 70 000 personnes sont déplacées après les attaques de milices arabes dans le **sud du Darfour**.

À la suite de la victoire du mouvement islamique Hamas aux élections législatives palestiniennes, la communauté internationale réduit sensiblement l'aide au développement en faveur des Palestiniens et Israël suspend la restitution des taxes.

FÉVRIER

En **Bolivie**, des pluies saisonnières d'une violence exceptionnelle font au moins 19 morts et laissent 100 000 personnes sans abri; les fleuves rompent leurs digues et des glissements de terrain se produisent.

Les pluies torrentielles survenues au **Zimbabwe** au début du mois mettent fin à tout espoir d'une meilleure récolte après cinq années de sécheresse.

Quelque 60 000 réfugiés **sahraouis** se retrouvent sans abri, nourriture ni installations sanitaires à la suite de fortes pluies et d'inondations dans l'est de l'**Algérie**.

L'attentat à la bombe perpétré contre le sanctuaire chiite d'Askariyya, à Samarra, en **Irak**, provoque de graves tensions ethniques et un nouvel exode. Au cours de la seule année 2006, 500 000 personnes auront fui leur domicile pour trouver refuge dans d'autres régions d'Irak et nombre d'autres auront quitté le pays.

MARS

Environ 11 millions de personnes sont confrontées à une pénurie de denrées alimentaires à la suite d'une grave sécheresse qui touche plusieurs pays, de la **Corne de l'Afrique** au Malawi, à la Zambie et au Mozambique en passant par le Kenya.

Une épidémie de méningite fait des centaines de victimes en **Afrique de l'ouest**.

AVRIL

Quelque 11 000 personnes sont déplacées après une flambée de violence dans l'est du **Tchad** qui fait suite à une tentative de coup d'État. La plupart du personnel des organisations humanitaires est évacué de la région. L'aide internationale est acheminée par les organisations humanitaires déjà présentes sur place pour aider les réfugiés du Darfour.

L'**Angola** est frappé par une importante épidémie de choléra. 20 000 personnes contractent la maladie; plus de 900 victimes décèdent (fin 2006, on dénombre près de 70 000 malades et 2 700 morts).

Après dix semaines de fortes pluies en **Équateur**, plus de 165 000 habitants de la région côtière sont touchés par des inondations. Une aide humanitaire d'urgence doit être apportée à 60 000 personnes sous forme de denrées alimentaires, d'eau potable et de biens de première nécessité.

Une aide humanitaire est fournie à quelque 20 000 personnes en **Guinée-Bissau** après des affrontements dans le nord du pays entre l'armée nationale et les membres du mouvement rebelle de Casamance, qui réclame son indépendance vis-à-vis du Sénégal voisin.

Les combats reprennent sérieusement entre les Tigres tamouls et les forces gouvernementales dans le nord-est du **Sri Lanka** après le calme relatif qui régnait depuis le cessez-le-feu de 2002.

L'aide humanitaire peut reprendre en **Corée du Nord**; les autorités avaient précédemment prié toutes les organisations humanitaires de mettre un terme à leurs activités pour le 31 décembre 2005 et de quitter le pays.

MAI

Un tremblement de terre d'une magnitude de 6,3 fait plus de 6 200 morts et laisse près d'un million de personnes sans abri près de la ville de **Yogyakarta**, sur l'île de **Java**.

Le gouvernement **soudanais** et la faction majoritaire du **Mouvement de Libération du Soudan** signent un accord de paix pour mettre un terme aux violences au Darfour.

Après la levée de l'état d'urgence par le roi Gyanendra, le gouvernement intérimaire **népalais** décrète un cessez-le-feu illimité dans le conflit qui l'oppose depuis 10 ans à la rébellion maoïste népalaise.

À la suite de pluies torrentielles au Suriname, plus de 20 000 personnes sont gravement touchées par des inondations.

JUIN

Au **Timor-Orient**, des affrontements survenus après le lomoage de 600 soldats font au moins 20 morts et poussent environ 150 000 personnes à fuir leur domicile.

Les Nations unies exhortent le **Bhoutan** et le **Népal** à trouver une solution en faveur des quelque 105 000 réfugiés bhoutanais qui vivent dans des camps, dans l'est du Népal, depuis 15 ans.

À la suite de l'enlèvement d'un soldat israélien par le groupe palestinien du Hamas, l'armée israélienne pénètre de nouveau dans la bande de **Gaza**, un an après la fin de son occupation.

JUILLET

Un séisme sous-marin survenu au large des côtes de l'île de **Java** provoque un tsunami qui fait plus de 600 morts et laisse près de 3 000 personnes sans abri.

Au sud du **Liban**, des combattants du Hezbollah capturent deux soldats israéliens lors d'une attaque survenue à la frontière. En réaction, Israël lance des frappes aériennes contre leurs positions et envoie des troupes dans le pays. Le conflit dure 34 jours et fait plus de 1 200 victimes, des civils libanais pour la plupart. Selon les estimations, 150 000 personnes sont déplacées.

Le gouvernement **ougandais** et "l'Armée de résistance du seigneur" entament des négociations de paix en vue de mettre un terme au conflit qui sévit dans le nord de l'Ouganda depuis 20 ans.

Des élections présidentielles démocratiques sont organisées en **République démocratique du Congo** pour la première fois depuis 1960; le second tour de scrutin est prévu pour la fin octobre.

AOÛT

17 agents locaux de l'organisme d'aide "Action contre la Faim" sont retrouvés assassinés dans leur campement dans le nord-est du **Sri Lanka**.

Une partie de l'**Éthiopie** est dévastée par des inondations, qui font plus de 630 victimes. 200 000 personnes sont gravement touchées, parmi lesquelles un grand nombre de femmes et d'enfants qui se retrouvent sans abri et exposés à la propagation de maladies liées à l'eau.

En dépit de la signature d'un accord de paix au **Darfour** au mois de mai, l'insécurité augmente dans cette région et empêche l'acheminement de l'aide humanitaire à quelque 500 000 personnes. Au total, 13 travailleurs humanitaires ont été tués depuis mai.

On estime que 1 000 personnes ont perdu la vie et que 20 millions d'autres ont été touchées par des inondations en **Inde** et au **Bangladesh**.

SEPTEMBRE

Une épidémie de choléra, provoquée par de fortes pluies saisonnières et des inondations, frappe le **Niger**, faisant 21 morts et touchant plus de 46 000 personnes.

Le gouvernement du **Burundi** et le Front National de Libération signent un accord de cessez-le-feu.

L'armée du **Myanmar** lance une offensive de grande envergure au nord, dans l'État Kayin, obligeant des milliers de personnes à fuir en direction de la frontière orientale et à se réfugier dans des camps en **Thaïlande**.

OCTOBRE

On estime que 2,5 millions de personnes en **Afghanistan** sont touchées par une pénurie de denrées alimentaires et d'eau, imputable à la sécheresse.

Au **Sri Lanka**, le conflit qui oppose les forces gouvernementales et les Tigres tamouls (LTTE) se durcit. On dénombre plus de 3 000 morts et 200 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays depuis la reprise des affrontements en décembre 2005.

Le cyclone Cimaron frappe le nord des **Philippines**, touchant 283 000 personnes. On déplore 19 victimes.

Les autorités birmanes demandent au CICR de fermer ses bureaux locaux et l'informent qu'il n'est plus autorisé à effectuer des opérations de protection en **Birmanie**.

Le 11 octobre, de nombreux pays organisent des manifestations sur le thème "la réduction des risques de catastrophes commence à l'école" dans le cadre de la journée internationale de la **prévention des risques de catastrophes naturelles**.

NOVEMBRE

Suite à des affrontements entre les troupes gouvernementales et des Nations unies d'un côté et les soldats dissidents de l'armée de l'autre, plus de 15 000 personnes fuient la ville de Sake, dans l'est de la **République démocratique du Congo**.

Des pluies exceptionnellement violentes se sont abattues sur **Haiti**, causant de graves inondations et d'importants dégâts. Près de 4 000 familles sont directement touchées.

Le groupe consultatif sur l'utilisation des ressources de l'armée et de la protection civile, réuni à Oslo, adopte les nouvelles "directives sur l'utilisation des ressources de l'armée et de la protection civile (MCDA)" dans le cadre d'opérations de secours suite à des catastrophes.

Le premier Ministre népalais et le dirigeant du parti communiste du **Népal** (maoïste) signent un accord de paix global, mettant officiellement fin à un conflit qui aura duré 11 ans, causé la mort de 13 000 personnes et provoqué le plus grand nombre de disparitions dans le monde, proportionnellement à la population.

DÉCEMBRE

Le cyclone Durian dévaste l'Asie du sud-est, faisant près de 1 000 victimes aux **Philippines** et une centaine au **Viêt Nam**.

De graves inondations frappent le centre de la **Tanzanie**, détruisant des ponts et isolant de nombreuses communautés.

L'**Indonésie** subit d'importantes inondations et des glissements de terrain qui font plus de 100 morts et obligent plus de 300 000 personnes à quitter leur foyer.

Des combats intenses à Malakal, au **Sud-Soudan**, provoquent la mort de dizaines de personnes et font resurgir le spectre d'une guerre civile. Parallèlement, les opérations humanitaires au **Darfour** continuent d'être entravées par le climat d'insécurité qui règne et le harcèlement exercé à l'encontre des civils et des travailleurs humanitaires. À Gereida, le personnel humanitaire est victime de graves agressions (coups, agressions sexuelles, vols).

Après plusieurs incidents sur le plan de la sécurité et des opérations militaires de grande envergure, les Nations unies appliquent la phase de sécurité IV et poursuivent l'évacuation de tous les travailleurs humanitaires présents dans l'est du Tchad. L'aide apportée à quelque 250 000 réfugiés, aux populations vulnérables ainsi qu'à près de 75 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays est sensiblement réduite.

Le conflit qui sévit en **Colombie** aurait entraîné le déplacement de plus de 175 000 personnes entre janvier et septembre 2006.





LIBAN : UNE RÉPONSE RAPIDE ET FLEXIBLE

Le 12 juillet 2006 commençait le bombardement du Liban : en l'espace de quelques jours, des centaines de milliers de personnes ont pris le chemin de l'exode – venant pour la plupart du sud du pays, de Tyr, Nabatiyeh, Tibnin et El Kham – entassées dans des voitures ou des camionnettes, drapeaux blancs flottant aux fenêtres. Certains ont laissé derrière eux des maisons dont il ne restait que des décombres, tandis que d'autres ont simplement verrouillé leur porte et sont partis vers le nord, sans rien emporter. Parfois, dénués de tout, sans même un toit sous lequel s'abriter, ils ont dû dormir dans des jardins publics.

Le service d'aide humanitaire de la Commission européenne a réagi promptement : le 20 juillet, un bureau d'ECHO était créé et un premier expert envoyé sur le terrain afin d'évaluer les besoins et de surveiller les opérations de secours. La première réunion de coordination – présidée par ECHO – a eu lieu le même jour, dans les locaux de la délégation de la Commission européenne à Beyrouth, et a rassemblé pour la première fois des ONG européennes et des agences des Nations unies. Les 24 et 26 juillet, 20 millions d'euros ont été débloqués pour répondre aux besoins les plus urgents en matière de denrées alimentaires, d'eau et de médicaments. La priorité a été donnée à l'octroi d'une aide d'urgence aux personnes déplacées à l'intérieur du pays ainsi qu'aux familles isolées, bloquées dans le sud du pays. Les partenaires d'ECHO ont distribué un grand nombre de couvertures, de matelas, de boîtes de conserve et d'eau minérale aux personnes réfugiées dans des établissements scolaires, des mosquées et des tribunaux. Une aide médicale d'urgence a été fournie; l'alimentation en eau a été rétablie ainsi que le fonctionnement des installations sanitaires dans les bâtiments publics. Le conflit en cours a rendu plus difficile l'accès aux villages isolés du Sud-Liban, mais des convois d'aide humanitaire ont pu se frayer un chemin sous le feu et atteindre les victimes.

La guerre a pris fin le 14 août, après avoir fait quelque 1.200 morts et 4.000 blessés, des civils pour la plupart. Un tiers des victimes étaient des enfants. Comme dans tout conflit, au terme des hostilités, la situation humanitaire était désastreuse, notamment dans le Sud-Liban, dans la partie sud de Beyrouth et dans la plaine de la Bekaa. Un million de personnes environ ont été déplacées : 600 000 d'entre elles ont été prises en charge par des familles d'accueil, 140 000 ont été hébergées dans 800 bâtiments publics et 230 000 se sont réfugiées dans les pays voisins.

Après la fin des hostilités et le retrait partiel des troupes israéliennes du Liban, la population qui s'était retrouvée isolée dans le sud

du pays pendant le conflit a finalement pu recevoir de l'aide. Parallèlement, la grande majorité des personnes déplacées et des réfugiés ont commencé à regagner leur foyer : ils sont revenus aussi vite qu'ils étaient partis. Les plus chanceux ont retrouvé leur maison. Pour d'autres, les choses ont été moins faciles : tous leurs biens ont été détruits et ils ont dû à nouveau être accueillis par des voisins ou des parents. Le scénario a complètement changé en l'espace de quelques jours, obligeant les organisations humanitaires à réévaluer rapidement les besoins sur le terrain. Après avoir fourni une aide d'urgence, ECHO est passé progressivement à la phase de réhabilitation. Les fonds ont été réaffectés de manière à aider la population à retourner chez elle : une aide alimentaire et des biens domestiques ont été fournis aux rapatriés, l'accès à l'eau potable a été rétabli, des dispensaires mobiles ont été dépêchés sur le terrain.

Le 20 octobre 2006, la Commission européenne a accordé une aide humanitaire de 30 millions EUR supplémentaires pour gérer l'après-guerre. Ces fonds visaient à stabiliser la situation en aidant les personnes touchées par le conflit à prendre un nouveau départ sur le plan économique et en donnant aux victimes les moyens d'améliorer leurs conditions de vie. Grâce à ces ressources supplémentaires, des hébergements ont été mis à disposition et les logements légèrement endommagés ont été remis en état. Les familles ont de nouveau eu accès à l'eau potable, les zones à haut risque ont été déminées et les personnes sans revenu ont perçu des aides leur permettant de reprendre une activité économique.

Cette phase de réhabilitation devrait durer jusqu'à l'été 2007. Elle fera progressivement place à une phase de reconstruction, qui sera du ressort d'autres services de la Commission européenne.



DARFOUR : LA PIRE CRISE HUMANITAIRE AU MONDE

Quatre ans après le début du conflit, aucun signe d'amélioration ne se dessine dans la région du Darfour au Soudan.

L'Union européenne n'a cessé de faire part de sa vive préoccupation concernant la situation désastreuse au Darfour, tant sur le plan humanitaire que du point de vue de la sécurité et des droits de l'homme. Seule une solution politique peut mettre fin à cette tragédie humanitaire de longue durée. La crise, qui fait tache d'huile au Tchad et en République centrafricaine, prend une dimension régionale inquiétante qui pourrait avoir de graves conséquences. L'UE est activement engagée dans la recherche d'une issue politique durable et poursuivra ses efforts pour convaincre toutes les parties qu'une intervention militaire n'est pas une solution.

Le Darfour, que beaucoup considèrent comme le théâtre de la plus grave crise humanitaire en 2006, figure parmi les priorités de l'UE depuis le début du conflit. La survie de centaines de milliers de personnes dépend de l'aide internationale; un très grand nombre de personnes ont été chassés de chez elles et les civils sont visés sans distinction par les groupes armés. Le nombre de personnes touchées directement ou indirectement par le conflit est passé à près de quatre millions en 2006, dont près de deux millions de personnes déplacées à l'intérieur du Soudan et 230 000 réfugiées au Tchad.

La disparition de "l'espace humanitaire", nécessaire aux intervenants pour apporter une aide de première nécessité, est particulièrement choquante. Les travailleurs humanitaires présents dans cette région sont là pour aider toutes les personnes en détresse, en toute impartialité et sans discrimination. Malgré cela, ces personnes et leurs opérations de sauvetage sont souvent prises délibérément pour cibles par les combattants. Les attaques visant les organisations humanitaires ont fait 13 victimes parmi les travailleurs humanitaires et ont considérablement freiné l'acheminement de l'aide. En dépit du professionnalisme et du courage de leur personnel, certaines organisations d'aide humanitaire ont dû prendre la douloureuse décision de quitter le Darfour, en raison d'attaques et de harcèlements permanents.

UNE DOUBLE APPROCHE

Outre les efforts déployés en faveur d'une solution politique, la Commission a contribué, pour une large part, à soulager la souffrance humaine grâce à l'octroi d'une aide d'un montant total de 600 millions EUR jusqu'à la fin de 2006. Une double approche a été adoptée : d'une part, une aide humanitaire rapide pour des millions de personnes déplacées au Darfour et au Tchad et les populations directement touchées par le conflit (360 millions EUR) et, d'autre part, un appui au mandat international de l'AMIS, mission de l'Union africaine au Soudan (240 millions EUR).



Le service d'aide humanitaire de la Commission (ECHO), placé sous la responsabilité de Louis Michel, gère la première partie de ces fonds. ECHO finance de nombreuses opérations de secours, mises en œuvre par plusieurs organisations humanitaires, notamment des agences spécialisées des Nations unies, le mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ainsi que des ONG. Cette aide a permis d'éviter une tragédie humanitaire plus grave encore.

La principale priorité est de continuer à soutenir les opérations visant à sauver des vies parmi les populations déplacées par le conflit et, le cas échéant, les communautés qui les accueillent dont les capacités sont saturées. Une interruption des voies d'approvisionnement, même brève, pourrait avoir des conséquences catastrophiques. Il est indispensable de continuer à fournir un important effort humanitaire dans tous les domaines d'aide, à savoir l'alimentation, l'hébergement, la santé, l'eau/l'assainissement et la protection.

Malheureusement, au moment de la rédaction du présent document, la situation sur le plan de la sécurité ne laissait pas entrevoir de rapatriement à grande échelle et/ou le retour des personnes déplacées dans un avenir prévisible. L'UE reste déterminée à trouver une solution politique mais, dans l'intervalle, la Commission, conjointement avec les États membres de l'UE, continue à soutenir les actions humanitaires indispensables pour sauver des vies et soulager les souffrances dans cette région en proie aux conflits.



FINANCEMENT HUMANITAIRE PAR RÉGION

CORNE DE L'AFRIQUE

ÉRYTHRÉE : Financement de 6 millions EUR

L'Érythrée est gravement affectée par des années de sécheresse chronique, de désertification, d'insuffisance des infrastructures et d'insécurité permanente le long de sa frontière avec l'Éthiopie. En dépit d'une meilleure récolte en 2005, le pays n'a pas été en mesure de couvrir ses besoins alimentaires en 2006. L'Érythrée reste l'un des pays du monde les plus dépendants de l'aide alimentaire. 50% des femmes et des enfants y souffrent de malnutrition chronique. La Commission a financé des projets pour répondre aux besoins aigus en eau, en nourriture et en soins de santé de base parmi les groupes les plus vulnérables. Des programmes supplémentaires ont été mis en œuvre pour entretenir le bétail et aider les personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI).

ÉTHIOPIE : Financement de 5 millions EUR

La sécheresse a continué à sévir en Éthiopie. Pendant la seconde moitié de l'année, le pays a aussi été frappé par de graves inondations. Les populations vulnérables ont subi les conséquences d'événements climatiques extrêmes et de conflits, engendrant malnutrition, épidémies et déplacements. En outre, la sécurité s'est encore détériorée suite aux élections contestées de 2005. L'aide humanitaire financée par la Commission a porté sur la nourriture, l'eau, la santé, la préservation du bétail et la protection, ainsi que l'aide aux PDI.

KENYA : Financement de 9,05 millions EUR

Plusieurs périodes successives de précipitations insuffisantes ont entraîné de graves conséquences sur les régions arides et semi-arides du Kenya et affecté en particulier les communautés pastorales. La sécheresse, responsable de pertes massives de cultures et de bétail pendant l'année, a engendré l'insécurité alimentaire dans l'ensemble du pays. Dans ce contexte, des conflits ont éclaté entre clans rivaux pour l'accès aux ressources naturelles comme les pâtures et l'eau. Ensuite, les "longues pluies" ont succédé à la sécheresse. Elles ont provoqué des inondations dans certaines régions et engendré des problèmes de santé liés à l'eau. La Commission a financé une aide alimentaire, des projets d'aide au bétail, d'amélioration de l'accès à la santé, à l'eau et aux équipements sanitaires, et des activités de protection. Une aide a aussi été fournie aux réfugiés somaliens vivant dans des camps situés à la frontière kenyane. Le nombre de réfugiés est estimé à 160.000, y compris 32.000 réfugiés arrivés en 2006, suite à la flambée de violence en Somalie.

SOMALIE : Financement de 10 millions EUR

La guerre civile qui mine la Somalie depuis 1991 a continué à créer des besoins humanitaires significatifs. La situation a été aggravée par plusieurs cycles récurrents de sécheresse et d'inondations, provoquant des déplacements de population et des épidémies. Selon les estimations, 43% des Somaliens vivent dans une pauvreté extrême et près d'un tiers d'entre eux n'ont accès ni à l'eau ni à des installations sanitaires. La situation en matière de sécurité s'est encore détériorée suite au conflit entre des seigneurs de guerre et l'Union des tribunaux islamiques se disputant le contrôle du pays. Ce conflit entrave l'acheminement de l'aide aux victimes de la crise.

Les interventions financées par la Commission ont notamment inclus l'amélioration de l'accès à l'eau et aux équipements sanitaires, ainsi que des projets en matière de santé, d'alimentation et de sécurité alimentaire.

SOUDAN : Financement de 97 millions EUR

Bien que l'accord de paix de janvier 2005 ait mis un terme à 20 années de guerre civile entre le Nord et le Sud, la situation humanitaire est restée très préoccupante dans de vastes régions du Soudan. Le retour de milliers de réfugiés et de PDI dans des zones dévastées a entraîné plusieurs défis humanitaires qui ont exigé une réaction rapide. Un exemple de ceci a été la rapide propagation d'épidémies de maladies telles que la fièvre jaune, la méningite et le choléra.

Quatre années de long conflit au Darfour ont rendu près de 4 millions de personnes dépendantes de l'aide humanitaire, dont plus de 2 millions de PDI et plus de 50 000 réfugiés au Tchad. Depuis la signature de l'accord de paix au Darfour en mai 2006, la situation s'est encore détériorée avec la montée de l'insécurité, de nouveaux flux de PDI et des violations supplémentaires du droit humanitaire international. Le conflit s'est également propagé au Tchad et en République centrafricaine.

L'espace humanitaire a considérablement rétréci au Soudan. L'accès aux victimes a été sévèrement restreint en raison de l'insécurité ou d'entraves bureaucratiques exercées par les autorités. Au moins 12 travailleurs humanitaires ont été tués, le personnel et l'équipement humanitaires étant de plus en plus pris pour cible par les groupes armés.

L'aide fournie par la Commission a ciblé les populations les plus vulnérables et les plus nécessiteuses, et s'est concentrée sur la santé et l'alimentation, la sécurité alimentaire, l'eau, l'assainissement environnemental et la protection. Une aide particulière a été apportée aux victimes féminines du Darfour. La priorité a été accordée à la réduction de la mortalité et de la morbidité excessives parmi les populations fortement vulnérables, essentiellement au moyen de programmes intégrés pour préserver les vies. Par ailleurs, l'aide de la Commission a visé à stabiliser les conditions de vie des populations et des communautés dont les mécanismes de résistance avaient été gravement entamés et, dans la mesure du possible, a contribué à un retour progressif à la normale par un renforcement de leur autonomie.





AFRIQUE CENTRALE / GRANDS LACS

BURUNDI : Financement de 17 millions EUR

Le Burundi a réussi sa transition politique après plus de dix ans de guerre civile engendrant de nombreux mouvements de populations. Des élections ont été organisées en 2005, et en septembre 2006 le gouvernement a signé un accord de paix avec le dernier groupe d'opposants qui subsistait, le Front national de Libération. La situation est toutefois restée fragile et beaucoup d'habitants continuent à vivre dans des conditions difficiles, avec un accès limité, voire inexistant, à des soins de santé appropriés.

Parmi la population qui nécessitait une aide figuraient environ 117 000 Burundais déplacés internes ainsi que 30 000 réfugiés de République démocratique du Congo, selon les estimations.

L'amélioration de la sécurité a également entraîné un mouvement de rapatriement d'anciens réfugiés en Tanzanie (200 000 Burundais sont restés dans ces camps – voir ci-dessous). Il s'agit d'un défi majeur car le Burundi est l'un des pays d'Afrique les plus densément peuplés.

Le plan humanitaire global de la Commission pour le Burundi s'est concentré sur les groupes les plus vulnérables : les PDI, les réfugiés et les individus qui vivent dans des conditions précaires en général. Une réponse multisectorielle aux besoins humanitaires a été maintenue par le biais d'interventions en matière de santé, de nutrition, de sécurité alimentaire, d'assainissement d'urgence et de protection. La situation s'améliore et la Commission a aussi accordé une attention renforcée à la garantie d'une transition en douceur vers la réhabilitation et le développement à plus long terme (LRRD).

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : Financement de 43 millions EUR

Après plus de 40 années d'instabilité politique et de guerre, la République démocratique du Congo (RDC) a connu une élection démocratique de son président, la ratification d'une nouvelle constitution et l'inauguration d'un parlement représentatif et démocratique. Malgré tous ces progrès, la population reste en proie à des difficultés considérables. Les combats entre les milices et les forces gouvernementales n'ont pas cessé en Iturie et dans le Kivu, tandis qu'une nouvelle situation explosive a vu le jour au Katanga. Les civils paient le plus lourd tribut de l'instabilité car ils sont nombreux à devoir fuir leur village et livrer ainsi leur propriété et leurs champs au pillage. Les femmes, en particulier, ont été victimes de violences sexuelles, une forme d'agression explicitement utilisée pour répandre la terreur.

UGANDA : Financement de 19 millions EUR

La situation humanitaire a considérablement changé dans le nord de l'Ouganda. Des pourparlers de paix ont débuté entre le gouvernement et l'Armée de résistance du Seigneur à Juba, au Sud Soudan. Ils constituent la meilleure opportunité de parvenir à la paix jamais offerte au pays après plus de 20 ans de conflit. L'impact initial des négociations sur la sécurité et l'accès a été significatif, avec une diminution des besoins humanitaires et l'amélioration de la liberté de mouvement pour les PDI, parmi lesquels des milliers sont rentrés chez eux. Le nombre d'enfants parmi les "navetteurs nocturnes" a aussi considérablement baissé, permettant la fermeture de quelques abris.

Malgré l'amélioration du climat politique, on estime que deux millions de PDI vivent encore dans des camps mal gérés qui n'offrent ni les services de base ni une protection adéquate. Des épidémies récurrentes de choléra témoignent du manque d'eau potable propre, de conditions sanitaires inappropriées et d'un manque d'hygiène. Malgré l'attention accordée au processus de paix, la situation dans le nord de l'Ouganda reste, en termes humanitaires, une crise oubliée. Pour améliorer la coordination de l'aide fournie aux camps, le Comité permanent inter-organisations des Nations unies (IASC) a désigné l'Ouganda comme pays pilote pour l'approche « par groupe » mise en œuvre par les Nations unies.

La Commission a financé des interventions pour soutenir cette approche en insistant sur l'amélioration des conditions dans les camps et de la liberté de mouvement, y compris l'aide apportée aux personnes qui quittent les camps pour rentrer chez elles. Des projets ont été mis en œuvre pour améliorer l'accès aux services de santé élémentaires, pour permettre l'accès à l'eau et aux équipements sanitaires, pour distribuer des produits ménagers de base et pour relancer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire. Si un résultat idéal n'a pas pu être atteint, une amélioration sensible de la disponibilité d'eau salubre a pu être observée. Une aide a aussi été apportée pour la coordination, l'administration et la gestion des camps. La stratégie de la Commission s'est concentrée sur le LRRD (liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement) et l'arrêt définitif de ses activités humanitaires en Ouganda.

AIDE D'URGENCE POUR LA SÉCHERESSE RÉGIONALE : Financement de 15 millions EUR

Depuis 2001, la Corne de l'Afrique est victime de précipitations insuffisantes qui ont entraîné un manque de pâtures pour le bétail et de graves pénuries de nourriture et d'eau. En 2006, les "pluies courtes" ont à nouveau été insuffisantes pour améliorer la situation. Les communautés pastorales et agro-pastorales qui vivent sur les terres sèches du Kenya, du sud de la Somalie, de l'Éthiopie et de Djibouti ont été les plus durement touchées.

La Commission a affecté des fonds pour contribuer à répondre aux besoins de ces communautés, dont beaucoup ont épuisé leurs capacités de résistance. Le financement a principalement couvert une aide thérapeutique et alimentaire supplémentaire pour les plus vulnérables (notamment les nourrissons et les femmes), une aide alimentaire ciblée, des services vétérinaires pour le bétail, la distribution d'eau, l'équipement sanitaire et la promotion de la santé et de l'hygiène.



En 2006, un nombre significatif d'habitants sont retournés chez eux, mais environ 1,5 million de Congolais étaient encore déplacés ou réfugiés à l'étranger. En dépit de la baisse enregistrée, les taux de mortalité restent extrêmement élevés pour les enfants de moins de cinq ans. Si la sécurité alimentaire s'est améliorée partout, des poches persistantes de famine et de malnutrition subsistent.

Le plan humanitaire global de la Commission pour la RDC s'est concentré sur les besoins des plus vulnérables, en particulier les femmes et les enfants, avec des programmes de santé et une aide aux personnes déplacées, principalement dans l'est du pays. Les activités en matière de santé visaient notamment à améliorer l'accès aux soins de base, à répondre aux besoins spécifiques des victimes de violence sexuelle et à traiter les épidémies récurrentes. Un abri, de l'eau/des équipements sanitaires, une aide alimentaire et la sécurité alimentaire ont également été fournis aux PDI, aux réfugiés et à leurs communautés d'accueil. Une décision de financement spécifique a été prise pour répondre aux besoins des victimes du conflit au Katanga. Elle couvrait l'aide alimentaire et d'autres interventions d'urgence, ainsi que la logistique nécessaire pour distribuer l'aide efficacement.

TANZANIE : Financement de 16,05 millions EUR

Au début de l'année, 350 000 réfugiés, principalement burundais et congolais (RDC), vivaient encore dans des camps du nord-ouest de la Tanzanie. Il s'agissait du nombre de réfugiés le plus élevé parmi tous les pays africains. Ils dépendaient presque exclusivement de l'aide humanitaire pour survivre. En outre, le gouvernement tanzanien estimait que 500 000 réfugiés supplémentaires vivaient sur leur territoire en dehors des camps.

Des programmes de rapatriement ont été mis en œuvre pendant l'année au fur et à mesure que la situation politique au Burundi et en RDC s'améliorait. La Commission soutient le processus de rapatriement ainsi que des programmes pour la réintégration des personnes de retour dans leur pays d'origine.

Dans l'intervalle, par le biais de son plan humanitaire global pour la Tanzanie en 2006, la Commission a financé une aide intégrée pour les réfugiés restants, notamment en matière de nutrition, d'eau et d'équipement sanitaire, de santé, de fourniture d'abris, de protection et de transport.

AIDE RÉGIONALE (GRANDS LACS) : Financement d'1 million EUR

Depuis la fin des années 80, le cassava (manioc), l'une des cultures de base dans la région des Grands Lacs, a été gravement affectée par un virus. La maladie a considérablement réduit la récolte annuelle, menaçant ainsi toute la région d'insécurité alimentaire et contribuant à créer des poches de famine localisées, en particulier parmi les personnes déplacées. Des variétés de manioc résistantes au virus ont été introduites, mais leur impact n'est pas encore significatif. En 2006, la Commission a financé une initiative régionale visant à distribuer des plants de manioc sains aux réfugiés et aux PDI qui rentrent chez eux, ainsi qu'aux communautés qui abritent encore des personnes déplacées.

ECHO FLIGHT : Financement de 7 millions EUR

ECHO Flight a été créé par la Commission en 1994 pour fournir des services de transport aérien essentiels aux ONG humanitaires opérant dans la Corne de l'Afrique et la région des Grands Lacs. En 2005, la compagnie aérienne qui assurait le service a été mise en

liquidation. Depuis lors, ECHO a soutenu des opérations aériennes exécutées directement par des organisations partenaires. Il s'agit, pour la Somalie, d'Aviation Sans Frontières (Belgique) et pour la RDC, d'Aviation Sans Frontières (France) et du Programme alimentaire mondial (PAM).

En RDC, vu l'ampleur des besoins humanitaires et le manque d'infrastructure pour le transport routier, la Commission a recréé un service ECHO Flight, pour une durée initiale d'un an avec la possibilité d'un renouvellement annuel.

AFRIQUE DE L'OUEST

CÔTE D'IVOIRE : Financement de 5,2 millions EUR

Depuis 2002, la Côte d'Ivoire est divisée. Le sud est dirigé par le gouvernement et le nord est tenu par les Forces nouvelles (FN). Même si la tension est demeurée intense en 2006, tout le pays est resté accessible pour mener des opérations humanitaires. Certains services publics élémentaires, notamment les soins de santé, ont été rétablis dans le nord. Dans l'ouest du pays, quelques PDI sont rentrés chez elles, en dépit de heurts ethniques et d'un niveau de sécurité instable, mais la région compte encore environ 30.000 réfugiés libériens et 700.000 PDI. La Commission est venue en aide aux groupes vulnérables affectés par la crise en finançant des projets qui visaient la protection, la fourniture d'abris et de produits ménagers, l'eau/l'équipement sanitaire, la santé, la nutrition et la sécurité alimentaire. Les liens entre l'aide, la reconstruction et le développement (LRRD) permettront l'arrêt progressif des activités humanitaires de la Commission en 2007.

GUINÉE : Financement d'1,5 million EUR

Au fil des années, plusieurs afflux successifs de réfugiés, provoqués par la guerre civile dans les pays voisins du Sierra Leone, du Liberia et de la Côte d'Ivoire, ont produit un impact considérable sur la Guinée. Début 2006, plus de 60.000 réfugiés se trouvaient encore dans des camps officiels du sud du pays, mettant sous pression une région déjà caractérisée par des taux de mortalité et de morbidité élevés. La Commission est venue en aide aux réfugiés et aux groupes vulnérables en fournissant des produits ménagers, des abris, des services de santé, de nutrition, d'eau et d'assainissement ainsi que de la protection.

GUINÉE-BISSAU : Financement d'1 million EUR

Depuis deux décennies, les communautés qui vivent le long de la frontière entre la Guinée-Bissau et le Sénégal ont été affectées par le conflit dans la région sénégalaise de la Casamance. En mars 2006, la Guinée-Bissau a lancé une offensive militaire contre une faction du Mouvement des forces démocratiques de la Casamance. En conséquence, plus de 8 500 personnes ont été déplacées et pas moins de 20 000 se sont trouvées totalement isolées par les combats. La Commission a aidé ces populations en finançant la distribution d'aide alimentaire et de produits ménagers, la fourniture de soins de santé, la protection et la sécurité alimentaire.



LIBERIA : Financement de 19,8 millions EUR

Le Liberia se trouve en phase de post-conflit après 14 années de guerre, mais il reste néanmoins confronté à des défis humanitaires majeurs. Les infrastructures, l'économie et l'appareil administratif ont tous été détruits pendant les années d'affrontement. La moitié de la population était sous-alimentée en 2006 et les taux de mortalité/morbidité atteignaient des niveaux très élevés. Le processus de rapatriement, qui concerne plus de 190 000 réfugiés dans des camps des pays voisins, se poursuit. Les opérations de retour des 80 000 PDI du pays ont été officiellement clôturées en décembre.

La Commission a maintenu son aide en faveur de projets humanitaires visant à restaurer l'accès à des services de base comme la santé, l'eau et les équipements sanitaires. Des activités de subsistance, de sécurité alimentaire et de protection ont été mises en œuvre en ciblant les plus vulnérables, en particulier les femmes et les enfants. Une aide a aussi été apportée pour le retour chez eux et la réinstallation de réfugiés et de PDI.

NIGER : Financement de 12 millions EUR

L'inquiétude suscitée par la vulnérabilité persistante des nombreux foyers affectés par la crise alimentaire de 2005 et l'analyse de la gravité et de l'étendue de la malnutrition aiguë au Sahel ont mené à l'intensification de l'aide humanitaire visant à réduire la malnutrition et la mortalité infantile. Plus de 680 000 enfants ont été soignés pour malnutrition aiguë et plus de 250 000 personnes ont bénéficié d'un meilleur accès à des soins de santé. Par ailleurs, les mécanismes de gestion de crises ont été renforcés auprès de plus de 30 000 familles. De récentes études nutritionnelles ont montré une baisse sensible de l'émaciement et de l'atrophie musculaire des enfants depuis 2005.

Un effort majeur a également été entrepris pour promouvoir les liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement (LRRD) en collaborant avec des bailleurs de fonds en matière de développement et des institutions gouvernementales afin d'intégrer les questions humanitaires dans le calendrier de développement. Il en résulte une meilleure articulation des instruments d'aide grâce

au secours humanitaire à court terme jusqu'à l'aide au développement à long terme. Cette approche coordonnée permettra d'aider le Niger à atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement qui visent à réduire la famine et la mortalité infantile et maternelle.

TCHAD : Financement de 14,5 millions EUR

Depuis l'éclatement de la violence au Darfour en 2003, près d'un quart de million de réfugiés soudanais ont afflué dans l'est du Tchad. Le sud-est du pays compte aussi environ 100.000 PDI. Les régions d'accueil figurent parmi les plus pauvres du pays et sont mal équipées pour faire face à un afflux aussi considérable. Les personnes déplacées sont vulnérables à la militarisation, au recrutement forcé et aux incursions des milices. L'accès aux bénéficiaires est devenu extrêmement difficile en raison de la détérioration du niveau de la sécurité au fil de cette année.

Les décisions de financement de la Commission en faveur du Tchad se sont concentrées sur les réfugiés soudanais et les communautés locales vulnérables dans l'est du pays. Des programmes ont été mis en œuvre pour couvrir tous les secteurs traditionnels de l'aide humanitaire : santé et nutrition, aide alimentaire, sécurité alimentaire, fourniture d'abris, eau/équipement sanitaire, distribution de produits ménagers et protection. En outre, la Commission a fourni un soutien à des services humanitaires aériens au Tchad.

ÉPIDÉMIES : Financement d'1,25 million EUR

Les maladies transmissibles, comme le choléra et la méningite, ont atteint un niveau endémique en Afrique de l'Ouest. En outre, leurs effets se trouvent souvent exacerbés par les conflits, les déficiences nutritionnelles, la pauvreté, le manque d'équipement sanitaire et une mauvaise hygiène. La Commission a financé des projets pour réduire la morbidité et la mortalité liées aux épidémies. L'approche impliquait l'intervention à un stade précoce pour empêcher les épidémies à grande échelle.



LIBERIA

Les 14 années de guerre civile au Liberia ont eu un effet dévastateur sur la population civile avec de nombreux traumatismes post-conflit. Pour s'attaquer à ce problème, la Commission a financé un projet pilote mis en œuvre par Médecins du Monde (MDM) et destiné à la population du comté de Bong, dans le centre du Liberia. Dans le cadre d'un programme plus vaste destiné à améliorer les soins de santé de base, MDM a fourni un soutien psychologique et psychiatrique aux enfants âgés de moins de cinq ans, aux femmes enceintes, aux victimes de violences sexuelles, aux jeunes (en particulier les jeunes femmes), aux personnes qui ont été enrôlées par les combattants et aux rapatriés. Ce projet, novateur dans le domaine des soins de santé mentale au Liberia, a été très efficace pour aborder le problème des traumatismes post-conflit.



AIDE RÉGIONALE POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST Financement de 0,9 million EUR

En plus des actions susmentionnées en Afrique de l'Ouest, la Commission a pris une décision régionale visant à améliorer l'efficacité des activités de protection pour les enfants victimes des conflits et à soutenir un service humanitaire aérien.

AFRIQUE AUSTRALE

ANGOLA : Financement de 3 millions EUR

Des pluies diluviennes associées à la pauvreté sous-jacente, au manque d'infrastructures sanitaires et à de mauvaises habitudes en matière d'hygiène ont déclenché une grave épidémie de choléra qui a rapidement contaminé la plupart des provinces de l'Angola. Plus de 63 000 cas ont été répertoriés, dont au moins 2 600 ayant entraîné la mort. Environ 35% des victimes étaient des enfants de moins de cinq ans. Les projets financés par la Commission avaient pour objet le traitement et la gestion des cas médicaux, l'accès à une eau propre et à des équipements sanitaires dans les régions touchées, et des campagnes de sensibilisation à l'hygiène.

MOZAMBIQUE : Financement de 2 millions EUR

Le Mozambique est exposé à plusieurs catastrophes naturelles. La sécheresse prolongée dans le Sud et le centre du pays, ainsi que l'impact du VIH/sida sur les familles les plus vulnérables, sont deux facteurs qui font planer le risque d'une grave insécurité alimentaire sur plus de 800 000 personnes. La Commission a concentré ses mesures d'aide d'urgence sur la fourniture d'eau et d'équipement sanitaire afin d'améliorer l'accès à l'eau, et sur la prévention des maladies d'origine hydrique comme le choléra.

ZIMBABWE : Financement de 12 millions EUR

Divers facteurs ont contribué à la crise humanitaire au Zimbabwe : mauvaise gouvernance, effondrement de l'économie, pandémie de VIH/sida, insécurité alimentaire et conditions climatiques capricieuses. Les personnes atteintes du VIH/sida, les PDI, les orphelins et les familles dirigées par des personnes âgées, des veuves et des enfants ont tous été extrêmement exposés en 2006. Au moins trois millions de personnes ont eu besoin d'une aide alimentaire d'urgence, dont 1,1 million d'orphelins du sida.

Dans le cadre du plan humanitaire global de la Commission pour le Zimbabwe, des projets ont été financés pour renforcer la sécurité alimentaire et améliorer l'accès à l'eau et aux équipements sanitaires. Les besoins d'urgence des PDI et d'autres groupes vulnérables ont aussi été couverts par la distribution de produits alimentaires et non alimentaires de base.

ZAMBIE : Financement de 2,2 millions EUR

Les effets combinés de la sécheresse et du VIH/sida en Zambie ont engendré des pénuries alimentaires qui ont affecté près de deux millions d'individus dans le sud et l'ouest du pays. La Commission a financé des opérations pour aider des groupes vulnérables comme les familles ayant à leur tête des enfants et des grands-parents. Des projets ont ciblé l'amélioration des moyens de subsistance, notamment l'accès à l'eau et à des équipements sanitaires, la sécurité alimentaire et l'aide au bétail. Toutes les interventions incluaient également une composante VIH/sida.

OUGANDA

Pendant plus de vingt ans, les civils habitant dans la partie nord de l'Ouganda ont subi les effets du conflit armé. Environ deux millions de personnes déplacées se sont retrouvées dans des camps, vivant dans des conditions effroyables, souvent sans le minimum de services de base. Action contre la Faim (ACF) a reçu un financement d'ECHO afin d'atténuer l'impact du déplacement prolongé des personnes déplacées, dans les districts de Gulu, Lira et Apac, au nord de l'Ouganda. L'élément «sécurité alimentaire» du projet a été très novateur : avec des actions telles que «foires aux semences» et «microjardinage». Des paires de bœufs, des charrues et des pesticides biologiques ont également été distribués. La contribution d'ACF à la sécurité alimentaire est grandement appréciée par les autres organismes qui, dans leur propre travail, appliquent souvent l'approche utilisée dans ce projet innovant.



CARAÏBES

CARAÏBES/RÉPUBLIQUE DOMINICAINE/HAÏTI : Financement de 910.000

La région des Caraïbes est particulièrement exposée à un large éventail de catastrophes naturelles, notamment les inondations, les cyclones, les tremblements de terre, les éruptions volcaniques et les sécheresses. La Commission est intervenue à plusieurs reprises pour apporter une aide aux victimes de ces catastrophes. En 2006, des fonds ont été affectés au renforcement des capacités de gestion des catastrophes et au maintien des interventions de la Commission dans cette région. Une aide d'urgence a aussi été spécifiquement apportée aux victimes des inondations à Haïti.

SURINAME : Financement de 700.000 EUR

Des pluies saisonnières abondantes ont provoqué de graves inondations au Suriname en mai 2006. Beaucoup d'écoles, d'hôpitaux et de maisons ont été inondés et les pertes de têtes de bétail et de cultures ont été substantielles. Plus de 20.000 personnes ont été gravement touchées. La Commission est venue en aide aux victimes des inondations en finançant des actions en matière de santé, d'eau/équipement sanitaire, de sécurité alimentaire et de nutrition.

CAUCASE ET ASIE CENTRALE

GÉORGIE : Financement de 2 millions EUR

Le conflit irrésolu en Abkhazie a continué à entraîner des conséquences humanitaires. Des centaines de milliers d'individus sont toujours déplacés en Géorgie. La plupart d'entre eux vivent dans des centres collectifs dans des conditions très précaires. En Abkhazie même, la situation de nombreux habitants et émigrés revenus au pays était aussi très préoccupante. Pour contribuer à répondre aux besoins des groupes vulnérables, la Commission a financé une aide alimentaire et des activités génératrices de revenus, ainsi que la réhabilitation d'abris.

NORD-CAUCASE : Financement de 26 millions EUR

Malgré le lancement d'un processus de reconstruction significatif, les besoins humanitaires engendrés par le conflit tchéchène sont demeurés aigus en 2006 tandis que bon nombre des habitants de la république restent déplacés. Les conditions de vie en Tchétchénie, en particulier à Groznyï, restent extrêmement difficiles. L'Ingouchie et le Daghestan accueillent encore environ 34 000 Tchétchènes tandis que plus de 2 500 réfugiés se trouvent en Azerbaïdjan, la plupart dans des conditions épouvantables.

Si le niveau de la sécurité a continué à s'améliorer en Tchétchénie, la situation reste explosive et des combats de faible intensité se déroulent dans différentes zones de la république. L'Ingouchie et le Daghestan sont devenus de plus en plus instables.

La Commission a confirmé son engagement humanitaire dans le Nord-Caucase. Des produits alimentaires et non alimentaires de base ont été distribués aux groupes les plus vulnérables. Des projets en matière de santé et d'éducation, ainsi que des activités de protection ont été entrepris dans les trois républiques, et l'accès à l'eau et aux équipements sanitaires a été amélioré en Tchétchénie et en Ingouchie. Comme les années précédentes, des programmes de sensibilisation aux dangers des mines ont été menés, en particulier auprès des enfants, tandis que le financement de l'aide aux victimes des mines terrestres a été maintenu. La mise en œuvre de la réhabilitation d'abris et d'activités génératrices de revenus a été maintenue à une échelle plus vaste en Tchétchénie, ainsi qu'une aide aux réfugiés oubliés en Azerbaïdjan.

TADJIKISTAN : Financement de 5 millions EUR

Après la guerre civile de 1992-1997 et une sécheresse dévastatrice entre 1999 et 2001, le Tadjikistan est désormais bien engagé dans le processus de transition entre les besoins humanitaires à court terme et le développement à plus long terme. La politique de la Commission consistant à créer des liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement (LRRD) a pu être appliquée avec succès dans ce pays.

Malgré les améliorations observées dans la situation économique et sociale globale du pays, des poches de besoins ont persisté en 2006. La Commission a donc maintenu son aide humanitaire en faveur des groupes les plus vulnérables, en se concentrant avant tout sur la santé. D'autres domaines prioritaires ont été l'eau/l'équipement sanitaire et la sécurité alimentaire. Ce financement constituait la composante finale d'une stratégie triennale d'arrêt de l'aide humanitaire, dont l'achèvement est prévu en 2007. ECHO restera engagé envers le Tadjikistan à travers son programme de préparation aux catastrophes (DIPECHO) pour l'Asie centrale.

MOYEN-ORIENT & AFRIQUE DU NORD

CRISE LIBANAISE : Financement de 50 millions EUR

Un important conflit a éclaté entre le gouvernement israélien et le groupe islamique palestinien du Hezbollah, après l'enlèvement par ce dernier de deux soldats israéliens. Les combats ont duré trente-quatre jours et fait de nombreuses victimes. Environ 1 200 Libanais ont été tués, pour la plupart des civils, et près d'un million se sont déplacés à l'intérieur du pays. Les maisons et les infrastructures civiles libanaises ont été gravement endommagées et les services de base ont été interrompus. À l'issue des combats, la plupart des personnes déplacées sont rentrées chez elles. Dans beaucoup de cas, elles ont retrouvé leur maison endommagée ou détruite.

L'aide initiale apportée par la Commission s'est concentrée sur la distribution de produits alimentaires et non alimentaires, ainsi que sur des projets portant sur la santé et l'eau/l'assainissement. Des activités de protection ont été financées et une aide psychosociale a été apportée aux enfants victimes et à leur famille. Des abris provisoires ont été mis à disposition des plus vulnérables et des personnes de retour chez elles. Les mesures d'aide organisées par des agences onusiennes, d'autres acteurs humanitaires et les autorités libanaises ont été coordonnées pour éviter le double emploi ou les oublis dans les secours. Après l'arrêt des hostilités, en plus des mesures susmentionnées, la Commission a également financé la délimitation et l'enlèvement des munitions non explosées ainsi que des activités génératrices de revenus.



PALESTINIENS : Financement de 84 millions EUR

La situation humanitaire en Cisjordanie et dans la bande de Gaza s'est gravement détériorée après les élections parlementaires palestiniennes en mars. L'aide directe des donateurs a été suspendue. Entre-temps, le gouvernement israélien a gelé le transfert mensuel de taxes dues à l'autorité palestinienne (AP), la privant d'environ 50% de son budget et déclenchant une crise fiscale. Plus de 150 000 employés de l'AP n'ont pas reçu de salaire. Des restrictions supplémentaires imposées à l'accès de la main-d'œuvre palestinienne en Israël et la réduction du flux des importations et des exportations le long des frontières ont aggravé davantage la situation socio-économique. En juin, l'armée israélienne est retournée dans la bande de Gaza après l'enlèvement de l'un de ses soldats. Les incursions militaires ont provoqué une augmentation forte du nombre de victimes palestiniennes et des destructions. A Gaza, l'unique centrale électrique a été endommagée, ainsi que des routes, des ponts et des édifices publics.

En 2006, l'isolement de la population palestinienne a été renforcé par l'augmentation d'environ 45% du nombre d'obstacles physiques limitant leurs déplacements en Cisjordanie et par la construction progressive du mur de séparation. La situation humanitaire s'est aggravée avec de plus en plus de personnes privées d'accès aux sources d'approvisionnement en eau, aux terres arables et aux services essentiels tels que la santé et l'éducation.

En Cisjordanie et dans la bande de Gaza, la Commission a distribué une aide alimentaire à plus de 300 000 familles réfugiées et 80 000 familles non réfugiées, tout en améliorant l'accès à l'eau et aux équipements sanitaires pour plus de 160 000 personnes. Environ 30 000 familles ont bénéficié de programmes générateurs de revenus, tandis qu'une aide psychosociale et des soins de santé ont été fournis à plus d'un million de personnes, en ciblant les plus vulnérables comme les enfants et les personnes handicapées. Des activités de protection ont été maintenues. Au Liban, 2 000 personnes âgées et handicapées réfugiées dans des camps ont reçu des soins de santé et un soutien psychosocial. L'eau et les conditions sanitaires ont été améliorées pour environ 1 000 réfugiés. D'autres activités financées au Liban incluent des opérations de protection et de réhabilitation d'abris, ainsi que la fourniture de trousseaux d'outils et la formation professionnelle.

RÉFUGIÉS DU SAHARA OCCIDENTAL EN ALGÉRIE : Financement de 10,9 millions EUR

Depuis plus de 30 ans, des réfugiés sahraouis vivent dans des camps près de Tindouf, en Algérie. Leur survie dépend entièrement de l'aide internationale. La Commission est le plus important donateur venant en aide aux victimes de cette interminable crise. Les projets menés en 2006 ont inclus la distribution de denrées alimentaires essentielles et fraîches et l'apport de services de base, à savoir l'eau et les équipements sanitaires, la santé et l'éducation. En février, des inondations spectaculaires ont laissé plus de 12 000 familles de réfugiés sans abri. La Commission a financé des projets visant à couvrir les besoins immédiats, en particulier la distribution de nourriture d'urgence et la fourniture de tentes, de bâches, de couvertures et de matelas.

ASIE DU SUD ET DU SUD-EST

CORÉE DU NORD : Financement de 8 millions EUR

Plusieurs années de déclin économique et le manque de mesures de développement adéquates pour remédier à la situation ont généré les besoins humanitaires de la Corée du Nord. Les pénuries alimentaires ont continué en 2006 avec un risque permanent de famine dans certaines régions. En 2005, le gouvernement avait annoncé l'arrêt de toutes les activités humanitaires avant la fin de l'année, mais suite à des négociations avec les autorités, les projets de secours d'urgence, financés par la Commission, ont pu reprendre dans le courant de l'année 2006.

Si la situation est restée préoccupante en Corée du Nord, il est généralement admis que les besoins humanitaires se sont stabilisés l'année dernière, avec une amélioration de la sécurité alimentaire. Les taux de malnutrition chronique étaient similaires à ceux de plusieurs autres pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est. La Commission vise donc l'arrêt progressif de ses activités humanitaires, dans le cadre de la transition vers un développement à plus long terme.

En 2006, l'effort humanitaire de la Commission a ciblé des actions dans le domaine de la santé, en incluant la distribution de kits médicaux de base, des vaccinations, la réhabilitation de la fourniture d'eau et la promotion de l'hygiène.

INDONÉSIE : Financement de 9,865 millions EUR

En mai, la province indonésienne de Yogyakarta a été frappée par un puissant tremblement de terre, qui a coûté la vie à près de 6.000 personnes et provoqué des dégâts considérables aux propriétés et aux infrastructures. Par le biais de la Commission européenne, l'UE a été le premier bailleur de fonds à proposer une aide par l'affectation d'une décision de première urgence le jour même de la catastrophe. Cette première aide d'urgence comprenait la fourniture d'abris, d'eau et d'équipements sanitaires, un soutien médical et la distribution d'objets ménagers de première nécessité. Après une évaluation plus détaillée des besoins, des fonds supplémentaires ont été affectés à la fourniture d'abris, l'accès à l'eau, des équipements sanitaires, la santé et la logistique.

Par ailleurs, une épidémie de plus de 4 000 cas de choléra dans la province de Papua a fait plusieurs centaines de victimes. La situation a été aggravée par l'insuffisance des capacités de réaction du système de santé local. La Commission a financé un projet pour l'approvisionnement d'une eau saine et la fourniture d'équipements sanitaires et pour réduire la mortalité et prévenir la morbidité dues à l'épidémie.





NORD-CAUCASE

Avec la forte diminution des combats liés au deuxième conflit tchéchène, débuté en 1999, de nombreuses personnes déplacées ont quitté l'Ingouchie pour regagner la Tchétchénie. Le manque d'abris est l'un des principaux obstacles rencontrés par ces personnes, la plupart des maisons ayant été partiellement ou totalement détruites durant la guerre. Afin d'aider les gens à rentrer dans leur pays, la Commission a financé un projet de «retour intégré» mis en œuvre par le Comité international de secours (IRC). Ce projet combinait une reconstruction individuelle des abris pour les personnes déplacées et des activités génératrices de revenus. Le projet incluait également une réhabilitation légère de certaines infrastructures publiques dans les villages concernés. L'objectif était de donner aux communautés touchées par la guerre la capacité d'assurer leur subsistance sans autre aide humanitaire.

MYANMAR (BIRMANIE) ET THAÏLANDE : Financement de 15,7 millions EUR

La crise qui perdure au Myanmar (Birmanie) a provoqué d'importants déplacements de population : plus de 150 000 réfugiés birmanis dans le pays voisin, la Thaïlande, 30 000 au Bangladesh et plus de 500 000 PDI dans l'Est du pays. La survie de bon nombre de ces réfugiés dépend entièrement de l'aide internationale. Au Myanmar, la qualité du système de santé était particulièrement inquiétante en 2006 : le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans y était trois fois plus élevé qu'en Thaïlande. L'eau et les problèmes sanitaires sont encore préoccupants puisque les maladies d'origine hydrique représentent 50% des affections dont souffrent les jeunes enfants.

Pour répondre aux besoins humanitaires de plus d'un million de personnes, la Commission a financé des projets couvrant un large éventail de secteurs. De la nourriture, du combustible de cuisine, des projets en matière de nutrition et de santé, de l'eau et des équipements sanitaires ont été fournis aux réfugiés le long de la frontière avec la Thaïlande, tandis que des groupes vulnérables au Myanmar même ont bénéficié de soins de santé, d'une aide nutritionnelle et alimentaire, d'un accès à l'eau, d'équipements sanitaires et de mesures de protection.

La Commission a aussi aidé la population apatride dans le nord de l'État de Rakhine, notamment les personnes rentrées du Bangladesh au cours des dernières années.

PHILIPPINES : Financement de 2 millions EUR *

Les Philippines sont particulièrement exposées aux catastrophes naturelles. Entre septembre et décembre, quatre typhons ont frappé cette nation insulaire. Si la plupart des communautés philippines sont préparées à la menace des tempêtes tropicales, leur ampleur et leur fréquence au cours de cette période ont épuisé les capacités de réaction des régions touchées et entravé les efforts de reconstruction d'une bonne partie de la population. La Commission est venue en aide aux communautés les plus touchées, en finançant la fourniture d'abris d'urgence, la distribution d'eau potable, des équipements sanitaires, la distribution d'objets ménagers de base et la logistique.

* 560 000 EUR ont été prélevés sur le budget 2006 d'ECHO et 1 440 000 EUR sur le budget total d'ECHO pour 2007

TIMOR-ORIENTAL : Financement de 3 millions EUR

Quatre ans après l'obtention de la souveraineté totale par le Timor-Oriental, la stabilité relative dont a bénéficié le pays a fait place à l'agitation sociale et aux actes de violence entre les communautés. On estime à 140 000 le nombre de personnes déplacées internes. La Commission a fourni une aide d'urgence aux PDI sous la forme de nourriture, d'abris, d'accès à une eau potable et à des équipements sanitaires adéquats, des soins de santé, des sets de cuisine et un soutien psychosocial pour les enfants.

VIETNAM : Financement de 460.000 EUR

En octobre, les régions côtières du Vietnam ont été frappées par le typhon le plus violent de ces vingt dernières années. Il a gravement endommagé les infrastructures et provoqué le déplacement d'environ 100 000 personnes. Les plus démunis ont été largement exposés car leurs maisons n'ont pas pu résister à la violence des vents. La Commission est venue en aide aux victimes de ce typhon par la réhabilitation des maisons et des moyens de subsistance. La préparation aux catastrophes était l'une des composantes des projets.





PAKISTAN

Le 8 octobre 2005, le nord du Pakistan a été frappé par un important séisme qui a fait plus de 73 000 morts et 69 000 blessés. Les habitations d'environ trois millions de personnes ont été endommagées ou détruites. Nombre des personnes touchées vivaient en altitude, dans les collines et les montagnes, en bordure de la chaîne himalayenne, à quelques semaines seulement de l'hiver. L'impact humanitaire aurait pu être bien plus désastreux si les opérations de secours n'étaient pas intervenues rapidement et massivement. L'un des premiers à réagir a été la Fondation Aga Khan, déjà présente dans la région par l'intermédiaire de son organisation locale Focus. ECHO a apporté des moyens financiers à la Fondation pour le transport par hélicoptère de personnel médical d'urgence, de médicaments, de nourriture, d'abris et d'autres matériels. Ces opérations de secours se sont poursuivies en 2006.

ASIE DU SUD ET DU SUD-OUEST

AFGHANISTAN :

Financement de 22,5 millions EUR

Après plusieurs décennies de conflits et, plus récemment, une grave sécheresse, l'Afghanistan enregistre un redressement économique et politique progressif. Le pays a toutefois encore besoin d'une aide humanitaire substantielle. En 2006, on estime que seuls 23% des Afghans avaient accès à l'eau potable et que 70% de la population était sous-alimentée. Le taux de mortalité parmi les enfants de moins de cinq ans était d'environ 20%. Selon les estimations, le pays compte 135 000 PDI, dont 20 000 personnes déplacées récemment, en raison des combats qui ont lieu dans le Sud. Plus de trois millions de réfugiés afghans vivent encore au Pakistan et en Iran.

Dans le cadre de son 'Plan global' pour l'Afghanistan, la Commission a fourni une aide humanitaire aux PDI et aux réfugiés, en soutenant notamment le processus de retour et de réintégration. L'aide financière a couvert la fourniture d'abris, l'eau/les équipements sanitaires, l'éducation à l'hygiène et la protection. Une aide a aussi été accordée aux communautés d'accueil les plus vulnérables, plusieurs d'entre elles étant elles-mêmes de retour depuis peu. Des vols humanitaires et le Bureau afghan pour la sécurité des ONG ont également été financés. Environ 1,4 million de personnes ont bénéficié des programmes gérés par ECHO.

En plus du Plan global, des fonds ont été octroyés pour aider les victimes de la sécheresse engendrée par la faiblesse extrême de l'enneigement et des précipitations. Environ 2,5 millions de personnes ont été touchées. Des programmes d'argent contre travail et de nourriture contre travail, ainsi que des distributions gratuites de nourriture, ont été soutenus, tandis qu'une attention particulière a été accordée aux personnes handicapées et aux familles dirigées par des femmes.

BANGLADESH : Financement d'1 million EUR

Le sud-est du Bangladesh a été victime de graves inondations après les pluies diluviennes de la mousson. Selon les estimations, 3 000 familles ont dû se réfugier dans des abris de fortune et 15 000 autres nécessitaient une aide d'urgence. Les fonds de la Commission ont permis de fournir de la nourriture, des abris, des

soins de santé, de l'eau/équipement sanitaire et des programmes de réhabilitation des moyens de subsistance. La priorité a été donnée aux victimes les plus vulnérables vivant dans les régions rurales.

PAKISTAN : Financement d'1 million EUR

En 2006, les glissements de terrain et les répliques qui ont suivi le tremblement de terre de 2005, combinés à des pluies exceptionnellement abondantes en juillet, ont prolongé les déplacements de population. Dans la zone touchée par le tremblement de terre, malgré les progrès réalisés en matière de réhabilitation, près d'1,8 million de personnes ont affronté l'hiver 2006-2007 dans des abris temporaires. La Commission a financé une aide logistique pour faciliter la fourniture de secours humanitaires pendant l'hiver. En outre, des fonds humanitaires ont été libérés pour contribuer à circonscrire plusieurs épidémies.



INDE : Financement de 5 millions EUR

Plusieurs décennies de conflit entre l'Inde et le Pakistan au sujet du Jammu-et-Cachemire ont engendré des besoins humanitaires importants. Depuis 1989, plus de douze groupes rebelles se battent contre les forces de sécurité indiennes dans la région. Selon les estimations, le conflit aurait déjà fait 40 000 victimes. La Commission a dégagé des fonds pour répondre aux besoins des populations vulnérables, victimes du conflit. Les activités ont inclus une protection renforcée pour les détenus et les civils victimes du conflit et une meilleure sensibilisation au droit humanitaire international. Un soutien psychologique et des services de santé ont aussi été fournis.

Des pluies abondantes pendant la mousson ont provoqué de graves inondations dans l'ouest et l'est de l'Inde. Le bétail, les cultures et les propriétés ont subi des dégâts considérables. Environ 500 000 personnes ont été contraintes de s'installer dans des abris de fortune. La Commission est venue en aide aux populations les plus vulnérables par la fourniture de nourriture, d'abris et d'eau/équipement sanitaire ainsi qu'un soutien pour la réhabilitation des moyens de subsistance et des logements endommagés. Une aide a aussi été fournie en matière de soins de santé, de sensibilisation à l'hygiène et de purification de l'eau, pour contribuer à empêcher l'apparition d'épidémies dues à l'eau contaminée.

NÉPAL : Financement de 7,8 millions EUR

Le gouvernement népalais et les guérilleros maoïstes ont signé un cessez-le-feu en novembre, mettant ainsi un terme à 10 années d'un conflit interne qui a coûté la vie à près de 13 000 personnes. Malgré cette avancée positive, le contexte politique est resté instable. Des années de violence ont eut un effet dévastateur sur le Népal, l'un des pays les plus pauvres du monde. Un autre défi humanitaire est posé par la situation de plus de 100 000 réfugiés bhoutanais vivant dans des camps à l'est du Népal. Ils ne possèdent aucun statut légal et dépendent entièrement de l'aide extérieure pour survivre. Dans le cadre du plan humanitaire global de la Commission pour le Népal, les personnes vulnérables, en particulier les femmes et les enfants, ont bénéficié d'une protection et d'une aide d'urgence sous la forme de soins de santé, d'eau/équipement sanitaire et de sécurité alimentaire. Une aide alimentaire a été apportée aux réfugiés bhoutanais.

En 2006, les précipitations hivernales et estivales les plus faibles jamais enregistrées ont engendré une grave sécheresse dans les collines de l'ouest et de l'extrême ouest du Népal. Les cultures ont été fortement affectées, engendrant des pénuries alimentaires à grande échelle. La Commission a aidé plus de 120 000 personnes en finançant une aide alimentaire d'urgence, un soutien nutritionnel et thérapeutique et des actions pour renforcer la sécurité alimentaire.

SRI LANKA : Financement de 12 millions EUR

Depuis 1983, le conflit qui oppose le gouvernement sri lankais et les Tigres Tamoul (LTTE) dans le nord et l'est du pays a coûté la vie à plus de 65 000 personnes et déplacé environ 1,7 million de civils. L'accord de cessez-le-feu de 2002 a été brisé et l'escalade de la violence a été significative en 2006. Depuis la reprise des combats, plus de 3 500 personnes ont été tuées et 215 000 autres déplacées. Ces chiffres s'ajoutent aux 350 000 personnes déjà déplacées en raison des combats précédents ou du tsunami. Plus de 80 000 réfugiés sri lankais ont fui dans des camps à Tamil Nadu, la province indienne voisine.

La Commission est venue en aide aux victimes à l'intérieur du Sri Lanka en finançant la fourniture d'abris et de nourriture, la sécurité alimentaire, l'eau/équipement sanitaire, la distribution d'objets ménagers essentiels, des soins de santé et des mesures de protection. En 2006, les efforts se sont à nouveau concentrés sur des opérations de secours d'urgence (et non plus de réhabilitation) suite à l'augmentation du nombre de PDI. Les victimes du tsunami au nord et à l'est ont continué à bénéficier d'une aide même si la reprise des combats a poussé bon nombre d'entre elles à se déplacer à nouveau. ECHO a aussi financé un projet dans des camps de réfugiés de Tamil Nadu, visant à améliorer l'eau et les conditions sanitaires.





AMÉRIQUE LATINE

BOLIVIE : Financement d'1 million EUR

Des inondations provoquées par des précipitations abondantes et incessantes pendant tout le mois de janvier ont occasionné de graves dégâts aux cultures, aux maisons et aux infrastructures. La Commission a financé des programmes pour répondre aux besoins les plus urgents des victimes des inondations, notamment la fourniture d'eau/équipement sanitaire, les soins de santé, les réparations d'urgence dans les cliniques et les écoles et la préparation aux catastrophes. Des activités de sécurité alimentaire et d'agriculture à court terme ont aussi été entreprises. Environ 51 000 personnes ont bénéficié de ces programmes.

COLOMBIE : Financement de 12 millions EUR

Le conflit en Colombie, qui dure depuis 40 ans, a coûté la vie à des centaines de milliers de personnes. Plus de deux millions de personnes ont été déplacées depuis 2000. Bien qu'une certaine stabilité ait été rétablie dans les villes et sur les routes principales, la sécurité ne s'est pas améliorée dans bon nombre de régions rurales. En 2005, le conflit a déplacé 250 000 personnes supplémentaires et 175 000 ont subi le même sort au cours des neuf premiers mois de 2006. Les autres conséquences du conflit incluent le recrutement d'enfants soldats, la restriction de la liberté de mouvement des civils et la fuite d'habitants vers les pays voisins, principalement l'Équateur et le Venezuela. On estime que 500 000 réfugiés, qui ont fui les combats en Colombie, vivent désormais dans ces deux pays.

Dans le cadre de son plan global humanitaire 2006 pour la Colombie, la Commission a ciblé les besoins les plus urgents des PDI et des réfugiés, principalement en matière de protection, d'accès à

l'eau/équipement sanitaire, de fourniture d'abris, de soins de santé, de nourriture, de moyens de subsistance et de soutien psychologique. Les enfants, groupe prioritaire du financement, ont reçu une éducation informelle, des soins psychosociaux et une aide nutritionnelle.

EL SALVADOR : Financement de 2 millions EUR

En octobre 2005, l'ouragan Stan a frappé El Salvador, déclenchant plusieurs catastrophes naturelles locales et provoquant des dégâts aux maisons, aux cultures et aux infrastructures. Environ 250 000 personnes se sont déplacées à l'intérieur du pays. Les conséquences de l'ouragan se sont ajoutées à celles de l'éruption du volcan llamatepec, qui a provoqué l'évacuation des populations vivant dans les communautés voisines. En plus du financement octroyé en 2005, la Commission a continué à soutenir le retour des populations les plus vulnérables, en les aidant à retrouver un niveau d'autonomie minimum. Des projets visant la réhabilitation des logements, la fourniture d'eau/équipement sanitaire et la préparation aux catastrophes naturelles ont été mis en œuvre.

ÉQUATEUR : Financement d'1 million EUR

Les pluies torrentielles ont provoqué des inondations et des glissements de terrain, touchant directement plus de 165 000 personnes. La Commission a financé une aide pour 79 000 des personnes les plus vulnérables. Les activités ont notamment couvert l'accès à l'eau et au matériel sanitaire, la distribution de produits d'hygiène et la désinfection des cliniques et des écoles qui avaient été inondées. Les autres composantes du programme concernaient l'aide alimentaire, la surveillance épidémiologique et la préparation aux catastrophes.

GUATEMALA : Financement de 2,6 millions EUR

Dix jours de pluies ininterrompues causées par l'ouragan Stan, en octobre 2005, ont déclenché de graves glissements de terrain et provoqué une destruction à grande échelle au Guatemala. On estime que 3,5 millions de personnes ont été touchées par la catastrophe. Après un premier financement, l'évaluation détaillée des besoins a amené la Commission à poursuivre ses opérations de secours. Les fonds supplémentaires ont permis un retour à l'autonomie pour les victimes et ont donné la base d'une reconstruction locale et nationale. Les projets ont notamment couvert l'amélioration de la qualité de l'eau et des équipements sanitaires, des services de santé élémentaires, une aide agricole et la préparation aux catastrophes.



FINANCEMENTS THÉMATIQUES

La volonté de la Commission de collaborer étroitement avec des institutions internationales pour améliorer la fourniture de l'aide humanitaire dans le monde se traduit par des décisions de financement thématique. L'allocation de fonds permet aux organisations des Nations unies et de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge de renforcer leur capacité de réaction face aux crises humanitaires. En 2006, des décisions de financement thématique ont été prises envers les organisations suivantes :

BUREAU DES NATIONS UNIES POUR LA COORDINATION DES AFFAIRES HUMANITAIRES (OCHA) : Financement de 3 millions EUR

La capacité de rassembler, d'analyser, de diffuser des informations précises et de réagir en conséquence, est essentielle à l'efficacité de toute réaction humanitaire. La bonne coordination des acteurs internationaux est aussi fondamentale. Les systèmes d'information d'OCHA, comme ReliefWeb et IRIN, sont capitaux pour éviter les oublis ou les doubles emplois dans les réponses humanitaires. Dans le but de poursuivre l'amélioration de la coordination de l'aide humanitaire, la Commission a continué à soutenir le développement des systèmes et des services de gestion des informations d'OCHA.

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (CICR) : Financement de 3 millions EUR

Les civils sont souvent victimes de la violence de conflits armés ou pris directement pour cible par des belligérants qui ignorent ou ne respectent pas le droit humanitaire international. La protection des victimes de conflits armés figure au cœur de la mission du CICR. À travers une aide thématique, la Commission a soutenu le travail du CICR en République démocratique du Congo, au Rwanda et en Sierra Leone. Elle a financé des programmes visant à protéger des civils et des personnes privées de liberté, ainsi qu'à restaurer les liens familiaux en période de conflit armé.

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF) : Financement de 6 millions EUR

Le nombre de catastrophes naturelles et de conflits a significativement augmenté ces dernières années et a engendré de lourdes pertes économiques ainsi que des déplacements massifs de population. Les principales victimes ont été les femmes et les enfants. La Commission a octroyé une aide pour renforcer la préparation d'urgence et la capacité de réaction de l'UNICEF face aux crises humanitaires.

Dans les crises humanitaires, qu'elles soient d'origine naturelle ou humaine, les enfants sont généralement les plus exposés. La Commission a soutenu l'UNICEF dans le renforcement de la protection des enfants dans le cadre d'urgences humanitaires.

HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS (HCR) : Financement de 4 millions EUR

Le HCR assure une protection aux réfugiés qui ont fui les crises affectant leur pays. Toutefois, l'agence onusienne s'implique aussi de plus en plus dans l'aide aux personnes. Début 2006, le HCR devait se préoccuper de plus de 20 millions de personnes déracinées (réfugiés et PDI).

La Commission a contribué à renforcer la capacité du HCR à réagir aux besoins de ces populations. Des projets ont été mis en œuvre pour améliorer l'enregistrement des réfugiés, soutenir le déploiement rapide du personnel de protection lors de crises soudaines et développer les mécanismes de réaction d'urgence du HCR.

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL DES NATIONS UNIES (PAM) : Financement de 3,5 millions EUR

La capacité d'évaluer les besoins humanitaires avec précision renforce l'efficacité de la réponse humanitaire lors d'une crise. Le manque de données sur les besoins humanitaires peut engendrer des programmes inadaptés et donc une aide inappropriée. Le PAM souligne l'importance d'évaluer les besoins dans le secteur alimentaire pendant ses opérations de secours. La Commission a soutenu la seconde phase du projet SENAC (Renforcer les capacités d'évaluation des besoins d'urgence) du PAM qui vise à améliorer la méthodologie et les capacités d'évaluation des besoins.



PRÉPARATION AUX CATASTROPHES

DIPECHO : Financement de 19,05 millions EUR

Le programme de préparation aux catastrophes de la Commission (DIPECHO) a été lancé en 1996 pour aider les populations des régions à risque à se préparer aux catastrophes naturelles comme les tremblements de terre, les inondations, les cyclones et pour soutenir des mesures pratiques visant à réduire les risques. Des mesures préventives (cartographie des risques, mesures de mitigation à petite échelle, renforcement institutionnel), des mesures préparatoires (systèmes d'alerte précoce, sensibilisation) et des actions pour accélérer la reconstruction après une catastrophe (renforcement des capacités des équipes de réaction d'urgence et formation au niveau communautaire) ont été mises en œuvre. Le but principal est de favoriser l'intégration de l'atténuation du risque dans le développement à long terme et les stratégies nationales.

Les pays en voie de développement, qui ont moins de capacité de réaction au niveau national ou communautaire, sont particulièrement exposés aux catastrophes naturelles. Puisque les catastrophes naturelles ne connaissent pas de frontière, le programme DIPECHO a une dimension régionale.

Trois nouvelles décisions ont été prises en 2006, sous le programme DIPECHO, pour renforcer les capacités de réaction locales en :

- **Amérique centrale** (6 millions EUR) : El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Costa Rica et Panama
- **Asie centrale** (6 millions EUR) : Kirghizstan, Ouzbékistan, Turkménistan, Kazakhstan et Tadjikistan, y compris de petites initiatives transfrontalières avec le Nord de l'Afghanistan
- **Asie du sud-Est** (7 millions EUR) : Cambodge, Indonésie, Philippines, Timor-Oriental et Vietnam, ainsi qu'au Laos et en Thaïlande dans le cadre d'un programme régional.

PRÉPARATION À LA SÉCHERESSE :

Financement de 10 millions EUR

En 2006, une première décision concernant la préparation aux catastrophes naturelles en Afrique a été adoptée. Elle concerne 7 pays de la Corne de l'Afrique et vise à stimuler les capacités de résistance des populations locales, particulièrement les communautés nomades et pastorales, pour faire face à l'inévitable cycle de la sécheresse. Cette décision de financement couvre la santé, la fourniture d'eau et des activités portant sur le bétail et tout ce qui s'y rapporte.



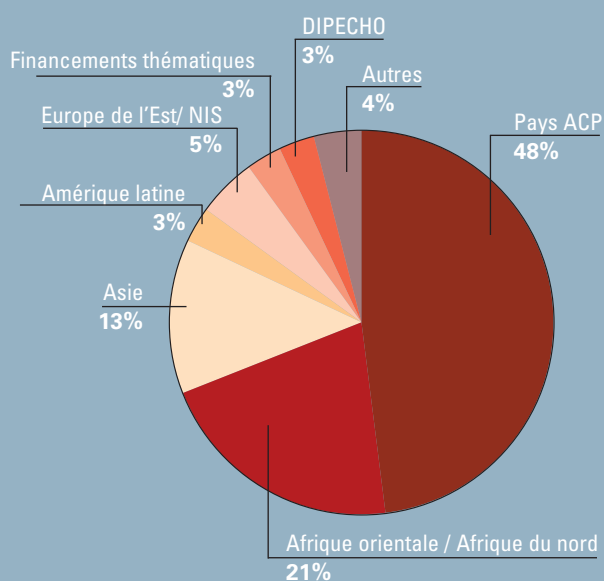
FAITS ET CHIFFRES

DÉCISIONS DE FINANCEMENT AU TITRE DE L'AIDE HUMANITAIRE EN 2006, PAR PAYS ET RÉGIONS

Pays/régions	Décisions en €	Pays/régions	Décisions en €
AFRIQUE, CARAÏBE, PACIFIQUE	322 060 000	AMÉRIQUE LATINE	18 600 000
Angola	3 000 000	Bolivie	1 000 000
Burundi	17 000 000	Colombie	12 000 000
Caraïbe/République Dominicaine/Haïti	910 000	Équateur	1 000 000
Congo (République démocratique du)	43 000 000	El Salvador	2 000 000
Côte d'Ivoire	5 200 000	Guatemala	2 600 000
Erythrée	6 000 000		
Éthiopie	5 000 000	EUROPE DE L'EST, NEI	33 000 000
Grands Lacs (la région des)	1 000 000	Caucase du Nord (crise tchéchène)	26 000 000
Guinée	1 500 000	Géorgie	2 000 000
Guinée Bissau	1 000 000	Tadjikistan	5 000 000
Kenya	9 050 000		
Liberia	19 800 000	MOYENT-ORIENT/AFRIQUE DU NORD	144 900 000
Mozambique	2 000 000	Algérie (Sahara occidental)	10 900 000
Niger	12 000 000	Liban (non-inclus les réfugiés palestiniens)	50 000 000
Ouganda	19 000 000	Territoires palestiniens et réfugiés palestiniens	84 000 000
Région Afrique de l'Ouest & Epidémies	2 150 000		
Région Corne d'Afrique – sécheresse & préparation à la sécheresse	15 000 000	DIPECHO	19 050 000
Somalie	10 000 000	Amérique latine	6 000 000
Soudan	97 000 000	Asie centrale	6 050 000
Suriname	700 000	Asie du sud-est	7 000 000
Tanzanie	16 050 000		
Tchad	14 500 000	FINANCEMENT THÉMATIQUE	19 500 000
Zambie	2 200 000	UNICEF	6 000 000
Zimbabwe	12 000 000	UNHCR	4 000 000
ECHO flight (Somalie & RDC)	7 000 000	UNOCHA	3 000 000
		PAM	3 500 000
		CICR	3 000 000
ASIE	86 885 000		
Afghanistan	22 500 000	AUTRES DÉPENSES	27 005 000
Bangladesh	1 000 000	Assistance technique	19 000 000
Corée du Nord	8 000 000	Évaluation/Communication/Audits	6 190 000
Inde	5 000 000	Allocations et services	1 000 000
Indonésie	9 865 000	Autres	815 000
Myanmar (Birmanie)/Thaïlande	15 700 000		
Népal	7 800 000		
Pakistan	1 000 000		
Philippines	560 000		
Sri Lanka	12 000 000		
Timor oriental	3 000 000		
Vietnam	460 000		
		Total des fonds DG ECHO 2006	671 000 000

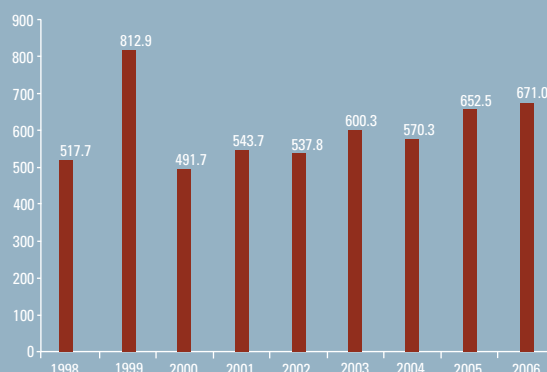
ECHO: DÉCISIONS DE FINANCEMENT 2006

(en million d'euros)



ECHO: DÉCISIONS DE FINANCEMENTS 1998 – 2006

(Budget humanitaire depuis 1998 en million d'euros)



QUI FAIT QUOI À LA DG ECHO

		Tel	Fax
DIRECTEUR GÉNÉRAL	António CAVACO	295 94 28	295 42 49
DIRECTEUR OPÉRATIONNEL	Steffen STENBERG-JENSEN	299 27 40	295 59 98
Assistante	Henrike TRAUTMAN	295 74 23	296 95 20
Audit Interne	Ole SCOTT-LARSEN	299 27 22	295 98 80
ECHO.DG.01			
Questions politiques, relations avec les institutions européennes, les partenaires et autres donateurs; stratégie et coordination générale; évaluation, financements thématiques			
	Johannes LUCHNER	296 88 11	295 85 50
ECHO.A.1			
Afrique, Caraïbe et Pacific (ACP)			
	Cees WITTEBROOD	295 73 12	295 75 62
ECHO.A.2			
Europe centrale et orientale, NEI, pays méditerranéens, Moyen-Orient			
	Jean-Claude HEYRAUD	296 94 71	296 27 42
ECHO.A.3			
Asie, Amérique latine et centrale			
	Esko KENTRSCHYNSKYJ	295 34 20	296 02 60
ECHO.A.4			
Aide alimentaire et Préparation aux catastrophes			
	Jan-Artur SIENCZEWSKI	296 19 49	296 55 60
ECHO.A.5			
Information et Communication			
	Simon HORNER	299 29 96	295 44 00
ECHO.B.1			
Procédure et programmation budgétaire, AMP/SPP, audit, ARR, Informatique et Systèmes d'Information, archives			
	Vijay BHARDWAJ	299 08 89	295 65 87
ECHO.B.2			
Gestion financière, questions juridiques et de procédure			
	Herman MOSSELMANS	295 67 04	295 84 19
ECHO.B.3			
Ressources Humaines			
	René GUTH	296 37 49	296 16 52

Si vous appelez de l'étranger, veuillez former le +32 2 avant le numéro de votre correspondant. En Belgique, formez le 02 avant le numéro.

JAVA, INDONÉSIE : "SOUDAIN, LA TERRE S'EST MISE À TREMBLER"

Sous des bananiers d'un vert éclatant, Asnuri et sa femme Nurjanah, âgés de 30 ans, sont assis avec leur petite fille sur un banc en bois : leur seul meuble encore intact, après le tremblement de terre qui a affecté leur village. A côté d'eux se trouvent un tas de briques, des tuiles et des poutres en bois : voilà tout ce qui reste de leur maison. Le village de Karet, situé à moins de 20 km de l'épicentre, a été presque entièrement détruit par le séisme qui a frappé la destination touristique de Yogyakarta et ses alentours au matin du 27 mai 2006. Près de 6 000 personnes sont décédées, 40 000 ont été blessées, plus d'un million se sont retrouvées sans abris et près de 300.000 maisons ont été endommagées ou détruites.

« C'était une période où nous écoutions beaucoup les informations, parce que nous nous attendions à l'éruption du Mont Merapi », raconte Asnuri. Ce volcan, situé tout près, grondait depuis des mois et rejetait des nuages de fumée et de lave depuis des semaines. « Toutefois, le tremblement de terre nous a surpris. Par chance, il était près de six heures du matin. Nous étions tous debout et nous nous apprêtions à déjeuner. Soudain la terre a commencé à trembler. J'ai perdu mon équilibre. Je me suis rattrapé. J'ai saisi ma fille qui hurlait et j'ai couru hors de la maison. Je pouvais entendre les poutres se briser tout autour de moi, les tuiles qui tombaient des toits et les murs qui s'effondraient ».

En anticipation de l'éruption volcanique, la Croix-Rouge Indonésienne, l'armée, les autorités locales et quelques organisations internationales avaient déjà rassemblé des stocks de matériel humanitaire et avaient commencé à évacuer 20 000 personnes vivant proche du volcan. Tandis qu'on attendait le tremblement de terre, le matériel d'urgence et le personnel arrivaient en masse sur les lieux. Malgré ceci, vu l'ampleur de la catastrophe, la capacité locale de réponse à la catastrophe a été très vite dépassée et une aide internationale a été rapidement nécessaire.

Asnuri et Nurjanah ont rencontré l'équipe d'ECHO, arrivée à Karet juste après la catastrophe pour évaluer les besoins humanitaire en coordination avec les autorités locales et les organisations internationales. Asnuri raconte que ses blessures légères, ainsi que celles de



sa fille causées par des effondrements de briques, ont été rapidement soignées par un hôpital de campagne géré par l'armée. Mais les conditions de vie restent, à ce jour, assez difficiles.

« Aujourd'hui, il y a un seul WC qui fonctionne et un seul puits avec de l'eau potable pour environ 50 familles », explique Asnuri. « Nous avons reçu de la nourriture, des bidons pour récupérer l'eau et du savon de la part de la Croix-Rouge Indonésienne et par des proches qui n'ont pas été touchés par le séisme. Aujourd'hui, nous avons reçu une tente familiale que nous allons monter sur les fondations partiellement dégagées de notre maison. Nous aurons, enfin, à nouveau un toit sous lequel dormir. Dans les prochains jours, je pourrai retourner à mon travail dans une usine des environs. Mais, ce que je veux faire par-dessus tout, c'est nettoyer tout ce désordre et reconstruire ma maison ».

Le tremblement de terre de Java, de niveau 6,3 sur l'échelle de Richter, était largement moins puissant que le tremblement sous-marin qui a généré le tsunami en 2004. Mais parce qu'il s'est produit près de la surface de la terre, dans une région très peuplée, il a causé d'importants dommages et il a généré d'immenses besoins humanitaires.

Le jour du tremblement de terre, la Commission européenne a alloué une décision d'aide d'urgence de 3 millions EUR. Les fonds ont été immédiatement utilisés pour de l'aide médicale, des abris, des ustensiles de cuisine et des kits d'hygiène distribués par la Croix-Rouge, ainsi que pour financer des actions de logistique et de télécommunication. Suite à une évaluation détaillée des besoins, une autre allocation de 6 5 millions EUR a permis de financer des abris, des activités liées à l'eau et l'assainissement, à la santé et à la logistique.





VARZOV, TADJIKISTAN : "NOUS N'AVONS PAS LES MOYENS D'ALLER AILLEURS"

Le village de Khoja Obigarm est à la fois pittoresque et dangereux. Il est situé dans une étroite vallée environnée de montagnes élevées, dans la région de Varzov au Tadjikistan. Cette région est régulièrement touchée par des inondations, des glissements de terrains et des secousses sismiques. Plus de 400 endroits dangereux y ont été déjà identifiés. C'est le type de région, où une bonne préparation aux catastrophes naturelles peut faire la différence entre la vie et la mort.

Aziza Niosova, 55 ans, est originaire du village. Elle se rappelle bien cette fatidique journée de 2004, quand une coulée de boue a effondré son village. "L'été avait été très chaud, mais il s'est mis à pleuvoir. La pluie a persisté pendant plusieurs jours. Le 23 juillet, une énorme coulée de boue a dévalé de la montagne, charriant pierres et rochers et détruisant des maisons sur son passage. Elle a même emporté deux tracteurs. Nous avons été capables de nous sauver car cela s'est passé pendant la journée et nous avons vu arriver la coulée. Nous avons sauté à travers la fenêtre et nous nous sommes échappés par l'arrière du bâtiment".

"Heureusement, poursuit Aziza, nous venions de terminer la construction d'un mur en gabions. Avant d'être détruit par les flots dévastateurs, celui-ci a permis de sauver de nombreuses maisons. S'il n'avait pas été là, je ne sais pas combien de maisons auraient dégringolé de la colline. Nous avons déjà connu des inondations, mais aucune aussi destructrice".

La coulée de boue qui a traversé Khoja Obigarm était de quatre mètres de haut et elle a projeté des pierres jusqu'au premier étage de l'ancien sanatorium.

Depuis 1985, plus de 50 000 phénomènes, mineurs ou majeurs, ont été recensés au Tadjikistan. Le pays est sujet aux catastrophes naturelles. Étant donné que les principaux revenus du pays sont liés à l'agriculture et à l'élevage, le caractère récurrent des catastrophes naturelles constitue un obstacle important pour le développement à long terme de la région et cela affecte énormément les communautés de villages.

Il est presque impossible de contourner les forces de la nature, mais si les communautés sont bien préparées, de nombreuses vies peuvent être sauvées quand survient la catastrophe. C'est le principe même du programme de préparation aux catastrophes naturelles (DIPECHO) de la Commission européenne.

Aujourd'hui, à Khoja Obigarm, les systèmes de défense ont été renforcés avec la construction d'un mur en gabions plus haut. Le projet, financé par ECHO, est mis en œuvre par l'ONG CARE. Les com-

munités locales sont toujours encouragées à assumer une part de la responsabilité dans la résolution de ce type de problème. Les habitants de Khoja Obigarm ont donc rassemblé leurs forces pour protéger leur village. "Nous avons collecté la somme de 2 360 somonis (environ 574 euros) dans le village, explique Aziza, et tous les hommes ont travaillé dur pour construire le nouveau barrage. Si ce travail n'est pas fait maintenant, la prochaine inondation nous emportera. L'été a été très sec et nous savons par expérience qu'un été sec peut être suivi d'une inondation en hiver".

La grande pauvreté qui affecte le Tadjikistan signifie que de nombreuses communautés ont des moyens limités pour se remettre des catastrophes naturelles, ou pour mettre en œuvre des mesures de prévention et de réduction des impacts des futures inondations, coulées de boue ou tremblements de terre. C'est un cercle vicieux qui affecte toujours les plus pauvres.

Les projets de préparation aux catastrophes, financés par ECHO au cours de ces 15 dernières années, ont renforcés les capacités des populations à faire face aux catastrophes naturelles. Le programme DIPECHO développe de petits projets de prévention et de sensibilisation menés dans les écoles et les communautés de villages.

Pourquoi les populations restent-elles dans une telle région, quand les conditions de vie sont si difficiles et la terre peu fertile? Parfois, il n'y a pas d'autre choix, comme l'explique Aziza : "La terre n'est pas bonne ici. Elle est sèche et rocailleuse. Ceux qui peuvent se permettre de partir l'ont déjà fait. Mais nous, nous n'avons pas les moyens d'aller ailleurs".





TERRITOIRES PALESTINIENS

En 2006, la situation humanitaire dans les territoires palestiniens s'est sensiblement détériorée à la suite de la victoire du Hamas aux élections législatives de janvier. Il s'agit là d'un renversement de situation par rapport aux nouveaux espoirs de paix qui ont prévalu tout au long de l'année 2005. Le gouvernement israélien a gelé le transfert mensuel de recettes douanières à l'Autorité palestinienne et renforcé les procédures de sécurité, qui restreignent également les flux commerciaux. Un certain nombre de donateurs internationaux ont, en outre, cessé d'apporter leur aide financière à l'Autorité palestinienne. Les mesures limitant l'accès de la main-d'œuvre palestinienne à Israël et aux colonies israéliennes ainsi que la poursuite de la construction du mur de séparation ont contribué à aggraver l'appauvrissement et l'isolement de la population palestinienne.

L'enlèvement d'un soldat israélien dans la bande de Gaza en juin 2006 a provoqué une offensive militaire israélienne, qui s'est poursuivie tout au long de l'année et a coûté la vie à près de 1000 Palestiniens. Les combats se sont également intensifiés entre partisans du Hamas et du Fatah, laissant craindre une guerre civile.

Quelque 4,3 millions de réfugiés palestiniens continuent de vivre à Gaza, en Cisjordanie, au Liban, en Syrie et en Jordanie. La détérioration de l'économie palestinienne tout au long de 2006 a provoqué une augmentation spectaculaire des besoins humanitaires dans les territoires palestiniens. En raison des restrictions de déplacement, il a été difficile de faire parvenir l'aide humanitaire à tous ceux qui en avaient besoin. Le conflit entre les forces militaires israéliennes et le Hezbollah au Liban en juillet et août 2006 n'a fait qu'aggraver la situation déjà difficile des réfugiés palestiniens qui s'y étaient installés. La Commission a fourni 84 millions EUR d'aide humanitaire pour faire face aux besoins croissants de la population palestinienne.

ZONES DE CRISES

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

En 2006, après plus de quatre décennies d'un régime autoritaire et de guerres, les citoyens de la République démocratique du Congo (RDC) ont adopté une nouvelle constitution et ont élu, au suffrage universel, un nouveau président et un nouveau parlement. Il faut espérer que la plus grande légitimité de ces nouvelles institutions apportera au pays la stabilité nécessaire pour entreprendre les tâches urgentes de pacification, de reconstruction et de développement.

Malgré cette évolution politique positive, les violences se sont poursuivies tout au long de l'année, essentiellement dans l'est de la RDC, dans les provinces d'Ituri et du Nord et du Sud-Kivu. Un nouveau point d'embranchement est apparu au Katanga. Les populations civiles, et plus particulièrement les femmes et les enfants, ont le plus souffert de ces crises. Quelque 1,2 million de personnes ont été déplacées et 400 000 réfugiés ont fui dans les pays voisins. Il n'en demeure pas moins que la situation générale s'est améliorée sur les plans humanitaire et sécuritaire, permettant à la population de retourner progressivement chez elle. Néanmoins, ces personnes ont besoin d'aide pour retrouver des moyens de subsistance, car les zones en question ont, en très grande partie, été détruites par des années de conflit. En 2006, la Commission a alloué une aide de 43 millions EUR destinée à aider les victimes du conflit en RDC.





AFGHANISTAN

Après vingt-trois ans de guerre civile et cinq ans de sécheresses successives entre 1999 et 2004, les changements politiques et économiques qui ont eu lieu – depuis la chute du régime des Talibans en 2001 – ont été très lents. Bien que la communauté internationale ait octroyé des aides importantes pour atténuer les souffrances de la population afghane et pour aider le gouvernement dans ses efforts de reconstruction et de réhabilitation, l'ampleur des besoins humanitaires reste sans doute l'une des plus grandes au monde. Une des raisons en est le nombre élevé de réfugiés rentrant chez eux : au cours des cinq dernières années, 20 % de la population actuelle (sur plus de 22 millions) est revenue des pays limitrophes. Les besoins des personnes rentrées chez elles et ceux des communautés hôtes sont considérables et portent sur un vaste éventail de secteurs, tels que l'eau et les installations d'assainissement, l'hébergement, la santé, les activités génératrices de revenus, l'alimentation et la protection des populations. Les personnes déplacées à l'intérieur du pays et les 3,4 millions de réfugiés restants en Iran et au Pakistan sont également submergés par les difficultés. La situation, déjà critique pour les afghans, s'est aggravée en 2006 suite à une sécheresse sévère; la population a atteint ses limites en termes de capacité à faire face à la crise. Par ailleurs, les attaques d'insurgés contre les forces de sécurité afghanes et les forces de la coalition internationale ont augmenté en 2006, entraînant de nouveaux déplacements de population et provoquant un sentiment d'insécurité parmi les civils. La Commission a fourni 22,5 millions EUR sous forme d'aide humanitaire pour aider à résoudre la crise en Afghanistan.

LIENS WEB UTILES :

Les partenaires ONG : http://ec.europa.eu/echo/pdf_files/fpa_partners.pdf

Les décisions de financement : http://ec.europa.eu/echo/information/decisions/index_fr.htm

Les pays touchés par une crise humanitaire : http://ec.europa.eu/echo/field/index_fr.htm

La stratégie d'aide de la DG ECHO : http://ec.europa.eu/echo/information/strategy/index_fr.htm

Publications et documents : http://ec.europa.eu/echo/information/publications/index_fr.htm

Photothèque : http://ec.europa.eu/echo/information/library/index_fr.htm

Liens vers d'autres sites web utiles : http://ec.europa.eu/echo/partners/links_fr.htm

'L'EUROPE SE MOBILISE' – LES CITOYENS DE L'UE SE PRONONCENT SUR L'AIDE HUMANITAIRE

Un sondage Eurobaromètre spécifique sur l'aide humanitaire, réalisé en 2006, a révélé la grande solidarité des citoyens européens envers les victimes de conflits ou de catastrophes naturelles en dehors de l'UE.

Neuf citoyens sur dix (91 %) pensent qu'il est justifié d'apporter une aide humanitaire. Seulement 5 % pensent le contraire.

Le mandat confié à la Commission pour fournir une aide, par l'intermédiaire de son service d'aide humanitaire (ECHO), est également largement plébiscité. 88 % pensent que le financement de l'UE dans ce secteur est important, mais d'autres n'en ont pas connaissance : plus de la moitié (57 %) sait que l'Union européenne finance des opérations humanitaires (31 % lors du dernier sondage réalisé en 2001 dans l'UE des 15). Le nombre de personnes interrogées ayant spontanément cité l'UE/la Commission comme un acteur humanitaire est passé de 5 % en 2001 à 7 % en 2007.

Il n'y a aucune différence marquante au niveau des États membres sur la question de l'aide aux victimes de crises en dehors de l'UE.

Les citoyens européens veulent être tenus informés des activités humanitaires de l'UE, 87 % indiquent que c'est important. Le pourcentage de ceux qui pensent qu'ils sont bien ou relativement bien informés a doublé entre 2001 et 2006, passant de 11 % à 22 %.

Les résultats du sondage montrent que l'Europe se mobilise vraiment sur ce sujet.

L'enquête : L'Eurobaromètre spécial n° 268 a été réalisé dans les 25 États membres de l'UE ainsi qu'en Bulgarie et en Roumanie. 26 853 personnes ont été interrogées en face à face, entre le 7 juin et le 12 juillet 2006, sur leur perception de l'aide humanitaire en général et sur l'aide humanitaire de l'UE en particulier. Pour consulter ce rapport de l'Eurobaromètre : http://ec.europa.eu/echo/whatsnew/barometer_fr.htm

LA COMMISSION EUROPÉENNE SOUTIEN L'ACTION HUMANITAIRE DANS LE MONDE ENTIER



QU'EST-CE QU' ECHO ?

ECHO est le service d'aide humanitaire de la Commission européenne placé sous la responsabilité directe du Commissaire Louis Michel.

Depuis 1992, ECHO a financé l'aide à des millions de victimes de catastrophes naturelles et de conflits en dehors de l'Union européenne.

Cette aide est mise à disposition des victimes de façon impartiale, c'est-à-dire indépendamment de leur race, de leur groupe ethnique, de leur religion, de leur sexe, de leur âge, de leur nationalité ou de leur appartenance politique.

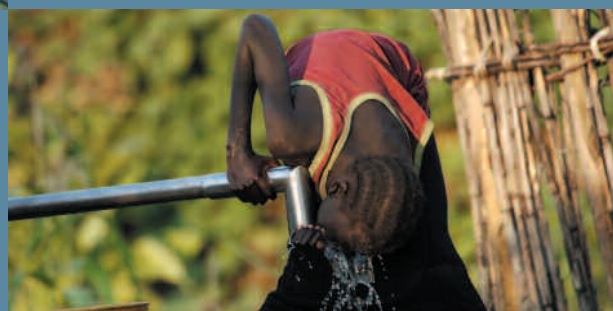
La sensibilisation du public aux problématiques humanitaires fait également partie du mandat d'ECHO.

TRAVAILLER AVEC DES PARTENAIRES SUR LE TERRAIN

ECHO travaille avec environ 200 partenaires opérationnels comprenant des agences spécialisées des Nations unies, le Mouvement de la Croix-Rouge et des organisations non gouvernementales (ONG).

UN DONATEUR CLÉ

La Commission européenne est l'un des plus importants donateurs humanitaires dans le monde. En 2006, par le biais d'ECHO, son aide humanitaire s'est élevée à 671 millions EUR, soutenant des projets dans plus de 60 pays. Ce montant n'inclut pas l'aide donnée indépendamment par les 27 États membres. Les fonds servent à fournir des biens et des services tels que nourriture, vêtements, abris, soins médicaux, approvisionnement en eau, réparations urgentes et déminage. ECHO finance également la préparation et la réduction des risques de catastrophes naturelles dans les régions exposées.



ISBN 978-92-79-05008-4



9 789279 050084

DG AIDE HUMANITAIRE

Commission européenne
B-1049 Bruxelles
Belgique

Tél.: (+32 2) 295 44 00

Fax: (+32 2) 295 45 72

e-mail: echo-info@ec.europa.eu

Website: <http://ec.europa.eu/echo>